N° 196
Décembre 2015
4,50 euros

LAND un Sproch

LES CAHIERS DU BILINGUISME

Identité de l'Alsace et Religion

- L'identité religieuse substitut de l'identité régionale ?
- Au-delà du Concordat
- Religiosité alsacienne et piété allemande
- Religion und Regionalsprache
- Un islam d'Alsace ?

LANGUE RÉGIONALE

Nouvelles du front

Lovely Elsa

La nouvelle mascotte de l'Alsace

Poésie

Zwei Dichter vun hit

Culture et bilinguisme d'Alsace Moselle ▪ René Schickele-Gesellschaft

ÉDITORIAL

Recentralisation et néonationalisme à tous les étages

La période actuelle n'est pas réjouissante. Nous vivons une forte régression centralisatriste et nationaliste. La réforme territoriale imposée par le pouvoir parisien dans le mépris total de l'opinion des populations concernées a réduit l'idée régionale à l'état de caricature.

Le démantèlement des dernières émissions en dialecte et la reconcentration des médias publics signent la faillite de la décentralisation. Le poids des partis nationaux, tous obsédés par la seule élection présidentielle, plombe le débat public. Les évènements du 13 décembre servent d'alibi pour le retour d'un nationalisme exacerbé : on prétend regagner des populations marginalisées par l'agitation de drapeaux tricolores. On escompte démontrer la barbarie de nos adversaires en chantant « *qu'un sang impur abreuve nos sillons* ». L'état d'urgence sert d'alibi à la généralisation d'un contrôle centralisé. Notre Gouvernement arbore des rhétoriques de va-t-en guerre à l'image de G.W. Bush. À gauche et à droite, on se rallie aux thèmes lepénistes. L'Europe sans frontière se fissure : nous avons de nouveaux des contrôles sur le pont de Kehl et Schengen parait condamné par la crise des réfugiés. À l'image de la France, les mouvements nationalistes gagnent du terrain dans tous les pays. En Pologne, le nouveau Gouvernement a mis les drapeaux européens au rencart. On attend avec résignation la prochaine crise, le prochain attentat, la prochaine menace de sortie de l'Europe de tel ou tel pays, le relatif échec de la COP 21.

Tout ceci pèse négativement sur notre vision d'une Alsace plurielle, attachée à faire valoir sa personnalité, pionnière pour une France fédéralisée et une Europe intégrée et solidaire. Le manque d'entrain pour les manifestations en faveur de notre langue, les catastrophiques élections régionales, même si en fin de compte la région ACAL n'est pas tombée dans les filets du Front National, l'enlisement du débat sur la Charte européennes des langues régionales, les faibles réactions à la remise en cause du régime local d'assurance maladie, attestent d'un découragement empreint de fatalisme.

Mais Noël nous rappelle que c'est au plus profond de la nuit que la lumière peut surgir, du moins si nous restons en attente et si nous savons reconnaître les signes du renouveau.

JEAN-MARIE WOEHRLING

SOMMAIRE

Editorial **p. 2**
Nouvelles du front **p. 3-4**
Lovely elsa **p. 5**

DOSSIER : IDENTITÉ ET RELIGION p. 6 - 22

- Identité de l'Alsace et Religion
  La place du religieux dans la société alsacienne **p. 6**
- Ein kurzer Überblick **p. 7**
- L'identité religieuse
  substitut de l'identité régionale ? **p. 8**
- Religion et histoire régionale **p. 9**
- Régime des cultes, humanisme
  et pluralisme religieux **p. 10-11**
- Au-delà du Concordat.
  Esquisse d'une voie nouvelle autonome **p. 12-13**
- Religiosité alsacienne et piété allemande **p. 14**
- Les Églises d'Alsace et la question
  linguistique depuis 1945 **p. 15-17**
- Die Religion und die Regionalsprache **p. 18**
- Luther et l'Alsace **p. 19**
- Les juifs d'Alsace et l'identité alsacienne **p. 20-21**
- Un islam d'Alsace ? **p. 22**

Salut à Jean Dentinger **p. 23**
Zehnerglock **p. 24**
Nos adieux à Walter Mossmann et à Peter Gabriel **p. 25**
Zwei Dichter vun hit **p. 26**
Nouvelles parutions **p. 27-28**

LAND un Sproch
Les Cahiers du bilinguisme
5 Boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 36 48 30
www.**culture-bilinguisme.eu**
www.**centre-culturel-alsacien.eu**
email : **elsassbi@gmail.com**
Revue trimestrielle éditée par l'association
Culture et Bilinguisme d'Alsace
et de Moselle - René Schickele-Gesellschaft
Directeur de la publication : Jean-Marie Woehrling
Ont participé à ce numéro :
Doris Engel, Martin Graff, Emma Guntz, Pierre Klein, Marc Lienhard, Francis Messner, Armand Peter, Jean-Paul Sorg, François Schaffner, Jean-Marie Woehrling.
Maquette - Mise en page : D. Lutz
N° commission paritaire : **1018 G 79901 • ISSN 0045-3773**
Membre de Flarep, Eblul-France, Rencontres Interrégionales

Tous droits de reproduction réservés

Print Europe Mundolsheim - Dépôt légal : **Décembre 2015**

Nouvelles du front

Les langues régionales ont souvent été dans l'actualité durant les derniers mois, hélas sans grand progrès. Seul un renforcement de la mobilisation et le rassemblement de tous ceux qui sont attachés à la sauvegarde de notre langue et notre culture peuvent faire avancer nos revendications.

Les manifestations du 24 octobre 2014 à Strasbourg.

La manifestation du 24 octobre : faiblement soutenue

L'appel national à manifester pour un statut légal pour notre langue aurait dû cette année rassembler les partisans du bilinguisme, les défenseurs du dialecte, les adversaires de la dissolution de l'Alsace, les promoteurs d'une vraie régionalisation. Hélas, la participation était réduite : où étaient les parents d'élèves de classes bilingues ? Où étaient les «Comités» et autres «clubs» bruyants dans les communiqués de presse et les réseaux sociaux ? À l'accoutumée, le milieu culturel pour la langue régionale (théâtres alsaciens, associations culturelles, etc.) étaient également absents.

Dans d'autres régions, la revendication pour la langue régionale a été portée par des milliers de personnes. En Alsace domine la résignation, la division, l'indétermination.

La convergence espérée entre la revendication pour la langue et la revendication pour le maintien de la région Alsace n'a pas eu lieu. Les différents mouvements (Alsaciens unis, etc.) opposés à la réforme régionale ne sont que très faiblement motivés par le combat pour la langue. Inversement, un nombre non négligeable des défenseurs de la langue ont été effarouchés par la revendication autonomisante. Au surplus, la dualité dialecte/allemand, qui devrait renforcer l'attrait pour la langue régionale, continue de jouer un effet défavorable sur l'identification à la langue régionale. Pourtant, on ne peut développer une revendication linguistique efficace sans faire porter la critique sur les institutions centralisatrices et sans proposer un vrai projet culturel qui implique la langue dans ses deux dimensions.

Le débat sur la Charte européenne des langues régionales et minoritaires : un concours d'hypocrisie

À des fins électorales le gouvernement a déposé devant le Sénat un projet de loi constitutionnelle qui autorise la ratification de cette Charte tout en inscrivant dans la Constitution des réserves qui empêcheront sa mise en œuvre. L'opposition, au lieu d'amender ce projet pour le rendre cohérent, a rejeté sa discussion aux mêmes fins électorales. Nous répétons que si l'on veut ratifier la Charte il faut vouloir vraiment la mettre en œuvre ; or, ni la majorité, ni l'opposition n'ont proposé de vraies mesures concrètes et efficaces pour améliorer la transmission des langues régionales. Et nos élus locaux, qui ont adhéré à la Charte, n'ont encore pas entrepris grand-chose pour la mettre en application.

Une nouvelle institution : le Conseil culturel d'Alsace

Quelques semaines avant de disparaître, le Conseil Régional d'Alsace a répondu à la demande de la Fédération Alsace bilingue (voir *Land un Sproch* N°193, avril 2015, p.5) de créer comme en Bretagne un Conseil Culturel d'Alsace. Cette initiative a immédiatement été dénigrée par certains. Il faut cependant lui donner sa chance. Cette structure purement consultative ne pourra pas changer grand-chose et on ne sait pas comment elle va fonctionner. Mais c'est du moins une opportunité pour renforcer le débat sur la culture et la langue régionales. Notre position a toujours été de soutenir toutes les initiatives positives, même si elles comportent des aléas.

Le débat sur les panneaux bilingues s'invite à Strasbourg

À l'initiative de notre association, la municipalité a lancé une consultation sur l'opportunité et les modalités de rajouter au nom de STRASBOURG un panneau d'agglomération STROSSBURI ou STRASSBURG. Nous avons défendu cette dernière option, en considérant que la langue régionale était mieux mise en valeur par une appella-

Le cahier allemand des *DNA* et de *L'Alsace* devient accessible

DNA

Milchbad aus Protest gegen niedrige Preise

En remplacement de leur édition «bilingue», les *Dernières Nouvelles d'Alsace* (DNA) publient depuis 2012 du mardi au dimanche un supplément de 8 pages en allemand. Notre association a encouragé la direction des DNA à élargir l'offre de ce supplément initialement réservé aux abonnés de l'ancienne édition bilingue. Ce cahier présente une synthèse de l'actualité française, allemande et internationale ainsi que des rubriques loisirs (*Unterhaltungsblatt*), un fac-similé de la page une des DNA d'il y a 50 ans et des articles proposés par des auteurs (Emma Guntz, Jeanne Loesch, Olca etc.) ou par des organismes alsaciens (avis aux amateurs !). Ce supplément est intéressant pour tous ceux qui veulent prendre connaissance de l'actualité en allemand sans acheter spécialement un journal écrit en allemand. Il peut aussi servir aux enseignants et élèves des classes bilingues. L'offre est désormais élargie :

- il est possible désormais à tout abonné de souscrire en option à ce cahier pour un supplément de 3,10 € par mois
- les établissements scolaires et les collectivités peuvent recevoir le cahier allemand par colis de 20 exemplaires pendant la période scolaire, soit 35 semaines par an moyennant un prix de 150 €.

Pour plus d'informations appeler le 08 10 67 00 68 ou contacter une agence DNA. La même offre est proposée par le *Journal L'Alsace*, le supplément étant commun aux deux journaux.

Les personnes intéressées peuvent tous les jours retirer gratuitement dans nos locaux des exemplaires du cahier allemand des DNA.

tion historique et internationale que par la transposition d'une expression orale familière. Selon une tradition séculaire, notre langue parlée c'est nos dialectes et la langue écrite c'est l'allemand. Bien sûr le dialecte doit aussi avoir une visibilité, c'est pourquoi nous avons soutenu l'affichage des noms traditionnels des rues en dialecte. Pour promouvoir celui-ci, nous attendons de nos collectivités, notamment de Strasbourg, qu'elles s'engagent pour des crèches en dialecte et pour les radios locales en dialecte. Mais écrire STRASSBURG à l'entrée de la ville, c'est bannir l'idée que ce nom daterait des nazis, c'est donner corps à l'Eurodistrict, c'est être conséquent avec la vocation de Strasbourg, capitale européenne de la réconciliation franco-allemande.

À Erstein, l'allemand n'est pas la langue régionale

Des parents non résidents à Erstein ont voulu obtenir à la rentrée 2015 une place pour leur enfant dans la classe bilingue ouverte dans cette commune. Ils se sont fondés sur la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école qui précise que «*pour favoriser l'accès aux écoles dispensant un enseignement de langue régionale, les élèves résidant dans une commune dont les écoles ne proposent pas un tel enseignement auront la possibilité d'être inscrits dans une école d'une autre commune dispensant cet enseignement*».

Devant le tribunal administratif, pour conclure au rejet d'un recours présenté par les parents contre le refus de la commune, la mairie d'Erstein a plaidé que cette loi n'était pas applicable car l'allemand n'est pas une langue régionale en Alsace !!!

Le tribunal aura encore à trancher au fond. Mais cet exemple illustre la confusion qui subsiste dans les esprits de nombre de nos responsables locaux. Pour le moment, ni le rectorat, ni la région n'ont réagi.

Radio Bleu Elsass : de ghetto en ghetto

Après avoir été jetée il y a 20 ans dans les inaudibles ondes moyennes alors que la FM s'ouvrait à une dizaine de radio musicales privées, *France Bleu Elsàss* va entrer de plain pied dans la confidentialité de la radio sur internet... Un nouvel étage de la mise au pas de l'Alsace, depuis Paris. Il est évident que pour un large public, notamment de personnes d'un certain âge, le recours à la technologie du numérique pour écouter des émissions de radio est tout à fait hors de portée. Avec une parfaite mauvaise foi, la direction de *Radio France* a le toupet de nous présenter cette suppression comme un progrès technologique : «désormais *France bleu Elsass* sera tout numérique»! Dans une lettre de protestation, notre association a demandé que ce soient les émissions en dialecte qui bénéficient d'une fréquence FM et les émissions en français transférées sur internet. En effet, la clientèle de *Radio Bleu Alsace* en français est bien plus aguerrie aux technologies nouvelles que les auditeurs souvent âgés qui tentaient d'écouter les émissions en dialecte sur les Ondes moyennes. Mais il est évident que *Radio France* ne l'acceptera pas, car seule compte pour la direction parisienne la «langue de la République». Ainsi se poursuit la destruction d'un service public de radiodiffusion régionale, une bonne illustration de la prétendue décentralisation. On se souvient des grandes heures de *Radio Strasbourg* avant guerre et dans les années 1950 et 1960. Dans les années 1980, *Radio Alsace* était encore une station radio à part entière avec dix-huit heures d'émissions sur la FM dont plusieurs en dialecte. Aujourd'hui, une étape de plus de la liquidation d'une vraie radio alsacienne est réalisée.

Nouvelles menaces sur les classes ABCM

Nul besoin de l'arrivée au pouvoir du Front National, pour faire peser des menaces sur l'association ABCM-Zweisprachigkeit. Nos élus «républicains» s'en chargent eux-mêmes en cherchant à cantonner voire à réduire les classes hors contrat gérées par l'association. Ainsi, la municipalité d'Ingersheim vient de refuse d'accorder une extension pourtant promise à ABCM, la mairie ayant demandé l'ouverture de classes bilingues publiques. Idem dans d'autres communes, ou l'on cherche à ouvrir des classes bilingues publiques là ou ABCM est déjà présent. On espère ainsi faire des économies, quitte à laisser s'étioler l'instrument essentiel de promotion de l'enseignement bilingue que représente ABCM-Zweisprachigkeit

Lovely Elsa : une nouvelle mascotte de l'Alsace vivante

Elle a envahi nos cartes postales, nos affiches, nos tasses de thé et boites de bretzels, etc. Elle s'est engagée pour Unser Land *et était présente aux 20 ans d'ABCM. Elle défend le patrimoine alsacien et s'oppose à la fusion ACAL. Elle montre que nos différences constituent une richesse et se met au service de valeurs fortes : féminisme, écologie et régionalisme. Espiègle et généreuse, elle partage avec les Alsaciens et ses amis du monde entier les bonheurs de sa région.*

Son concepteur est Jean Baeumlin, publicitaire et illustrateur, qui a voulu imaginer une nouvelle égérie de manière résolument contemporaine pour représenter notre région, nos patrimoines, traditions, cultures et spécificités. C'est à partir de ces exigences qu'est née *Lovely Elsa.* Une nouvelle marque aux fortes potentialités décoratives, graphiques et narratives. N'arrivant pas à choisir entre un nom en français ou en allemand, la marque opte pour l'anglais pour affirmer sa vocation internationale.

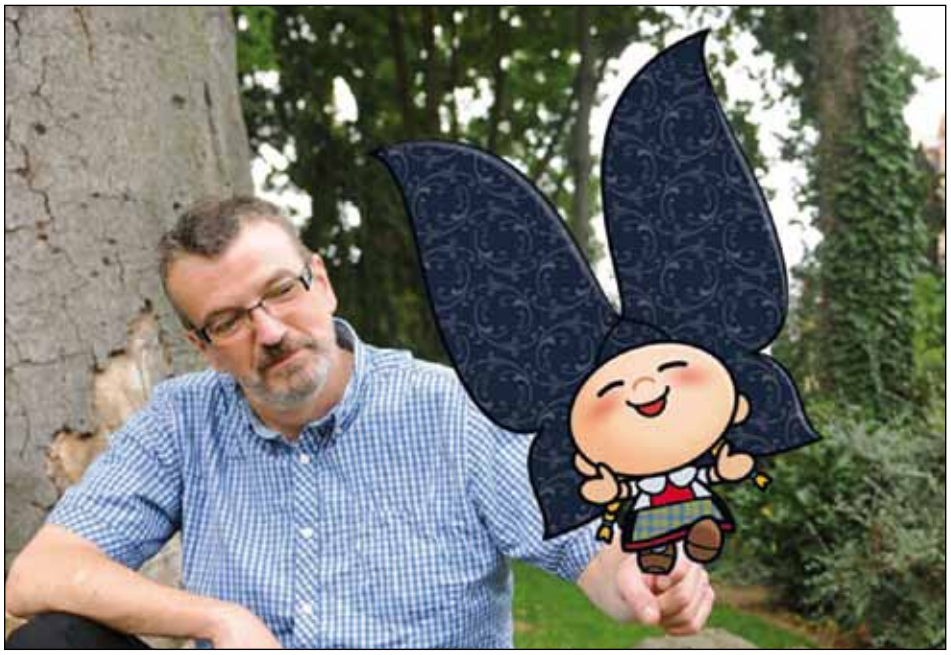

Jean Baeumlin, publicitaire et illustrateur, a imaginé une égérie résolumment contemporaine pour représenter notre région.

Certains trouveront l'image trop naïve ou trop commerciale, mais cette mascotte a su se rendre attachante car elle sait rire d'elle-même et exhale de la bienveillance. Ses dessins sont drôles et révèlent un souci du détail et une esthétique exigeante avec des jolis coloris. Ce nouveau personnage dépoussière l'iconographie régionale dans un design émotif, touchant tous les publics.

Jean Baeumlin
5 rue des Franciscains - 68100 Mulhouse
jean-baeumlin@orange.fr
facebook.com/jean.baeumlin

DOSSIER

Identité de l'Alsace et Religion

Bien des aspects lient l'identité culturelle et la dimension religieuse en Alsace. À commencer par le même effondrement de la transmission : la chute de la pratique linguistique et de la pratique religieuse sont quasiment symétriques. La tentation est donc grande de considérer que la similitude des problèmes manifeste une communauté de nature. Quand on cherche à cerner la personnalité de notre région, on évoque à coup sûr le statut juridique spécifique des cultes comme expression d'un attachement particulier des Alsaciens à leurs religions respectives. Celles-ci ont effectivement toujours joué un rôle prégnant en Alsace depuis l'Humanisme rhénan jusqu'à nos jours en passant par la Réforme, la Révolution, l'autonomisme, etc. Existerait-il pour autant un penchant alsacien à la spiritualité ? Probablement au regard d'un état d'esprit français marqué depuis le XVIIIe siècle par l'irréligiosité, mais guère par rapport aux régions allemandes voisines. En Alsace, le rapport aux questions spirituelles et religieuses reste proche des traditions allemandes au point que le droit local des cultes, bien que composé essentiellement de vieux textes de droit français, sert de base à une pratique proche de celle des pays germaniques : la religion n'est pas qu'une affaire privée. La question du statut des religions dans la société régionale est désormais vécue sans complexe et même avec une certaine fierté : les Alsaciens se réfèrent avec satisfaction à leur tradition de pluralisme religieux. Pour autant, la dimension religieuse a-t-elle conforté l'identité régionale ?

Cela est généralement admis, mais on peut aussi penser que la ferveur religieuse régionale a constitué durant un temps une sorte de substitut à l'affirmation trop difficile d'une identité régionale au plan politique. En tout cas, les Églises ont progressivement cessé de jouer leur rôle historique de soutien de la langue régionale. Elles ont ainsi accéléré leur propre affaiblissement car la dimension culturelle et la dimension religieuse sont liées face aux attraits de la globalisation. L'affaissement concomitant de la langue et de la foi étaient-ils inévitables ? Nous voyons en tout cas que d'autres cultures et d'autres religions n'ont pas ces problèmes. **JEAN-MARIE WOEHRLING**

La place du religieux dans la société alsacienne

Par rapport au reste de la France, l'Alsace manifeste une sensibilité plus grande au fait religieux. La pratique religieuse y a été particulièrement forte.

Les thèmes liés à la religion sont globalement bien reçus en Alsace, alors qu'ils restent mal acceptés dans le reste de la France.

Les religions ont leur place dans la sphère publique et ne peuvent être reléguées dans le sanctuaire intime de la conscience individuelle. « Si la République doit être religieusement neutre, les citoyens ne le sont pas » (Christian Kratz). Les religions sont reconnues comme constituant une activité d'intérêt régional. Leur financement par les pouvoirs publics est légitime et concrétise le principe de la liberté religieuse.

L'héritage chrétien dans la culture régionale est reconnu et revendiqué. L'égal respect de tous les cultes n'exclut pas de leur attribuer un positionnement différencié dans la société régionale : l'Alsace est à la fois de manière prédominante catholique et pluri-religieuse. La reconnaissance de cette prédominance et de ce pluralisme se complètent et ne se contredisent pas.

L'Alsace se présente comme terre du Concordat et se définit volontiers elle-même région de concorde religieuse. Son originalité tient au maintien d'un statut juridique spécifique et à l'existence d'une forte diversité confessionnelle qui a fortement marqué la mentalité régionale.

La place des religions, les institutions religieuses, les clercs et autres personnalités religieuses, les questions religieuses, sont très fortement présents aux diverses étapes de l'histoire de l'Alsace et y ont structuré la vie politique, culturelle et sociale.

Un lien étroit unissait aussi jusqu'à une période récente préservation de la langue régionale et dimension religieuse. Pendant longtemps, la forme littéraire de la langue régionale, c'est-à-dire l'allemand, a été la langue des cultes catholique et protestant. Du fait du rôle de Luther, le lien entre la pratique religieuse protestante et l'attachement à la langue mais aussi à la culture allemandes sont restés très forts. Durant l'entre deux guerre, la défense du statut scolaire local liait enseignement religieux et langue allemande.

DIE RELIGIONEN IM ELSASS

Ein kurzer Überblick

VORGESCHICHTE, ALTERTUM

- Keltische, germanische und römische Kulte. Die ersten Juden, dann die ersten Christen kommen unter dem römischen Reich in die Region.
- **313:** Verordnung religiöser Toleranz des Kaisers Constantin, Toleranzedikt von Mailand.
- **Gegen 330:** Verbreitung des Christentums vom Rhonetal aus. Eine christliche Gemeinschaft ist in Straßburg belegt.
- **Gegen 340:** Amandus, erster Bischof von Straßburg und Justinianus, erster Bischof von Basel. Die ersten Diözesen entstehen.

6. JAHRHUNDERT

- Erneut Christianisierungen durch irische und fränkische Mönche.
- **Gegen 550:** Arbogast, erster fränkischer Bischof von Straßburg.
- **Gegen 660:** Gründung der Abtei von Weißenburg, es folgen die von Hohenburg, Murbach, Andlau…
- **660-720:** Heilige Odilia, Äbtissin, Schutzpatronin des Elsass

ENDE DES 8. JAHRHUNDERTS

- Umstrukturierung der Diözesen durch Bonifacius. Zwei Diözesen, Straßburg und Basel bis 1803.
- **1049-1054:** Bruno von Egisheim-Dagsburg, Papst (Leo IX).
- **1349:** Judenpogrom in Straßburg.

14. JAHRHUNDERT

Rheinische Mystik mit Johannes Tauler, Meister Eckhart…

- **1478:** Geiler von Kaysersberg Prediger im Straßburger Münster.
- **1517:** Verbreitung der Ideen von Martin Luther.
- **1524:** Anfang der Reformation (Bucer, Zell, Capito). Erste Messe in deutscher Sprache in Straßburg.
- **1529**: Abschaffung der Messe in Straßburg.
- **1539-1541:** Calvin in Straßburg.
- **1555:** Frieden von Augsburg, Befestigung der konfessionellen Geografie, Anwendung des Prinzips „cujus regio, ejus religio".
- **Gegen 1580:** Ein Drittel der elsässischen Pfarrgemeinden sind protestantisch.
- **1581:** Anfang der Gegenreformation.
- **1685:** Die Aufhebung des Ediktes von Nantes wird im Elsass nicht angewandt.

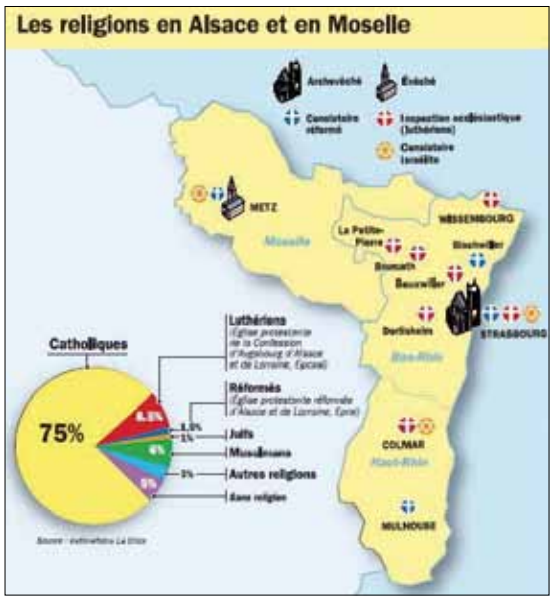

17. JAHRHUNDERT

Einführung von Simultaneum

(in 150 Kommunen). Heute existieren noch 50 Simultankirche).

18. JAHRHUNDERT

Pietismus mit Philipp Jakob Spener.

- **1740-1826:** Johann Friedrich Oberlin, Pastor im Steintal (Ban de la Roche).
- **1790:** Zivilverfassung des Klerus.
- **1791:** die Juden erhalten die Gleichberechtigung mit den anderen Bürgern.
- **1793:** Verbot aller religiösen Kulte.

19. JAHRHUNDERT

- **1801:** Konkordat und organische Artikeln (1802, 1852 neu bearbeitet), die die Beziehungen zwischen den katholischen und protestantischen Kirchen, der jüdischen einerseits Gemeinschaft und sowie dem Staat anderseits regeln.
- **1872** Bismarcks Kulturkampf wirkt sich auch in Elsass-Lothringen aus.

20. JAHRHUNDERT

- **1875-1965:** Albert Schweitzer, Pastor, Arzt, Organist, Philosoph.
- **1924:** Die Bevölkerung von Elsass und Lothringen wehrt sich gegen die Einführung der französischen „laizistischen" Gesetze.
- **1940-1945:** Ausweisung und Ausrottung der Juden.
- **Ab 1960:** Entwicklung der moslemischen Anwesenheit.

FIGURES DE L'ALSACE RELIGIEUSE

ÉDOUARD GUILLAUME EUGÈNE REUSS

Édouard Guillaume Eugène Reuss (1804-1891) souvent considéré comme le plus grand théologien alsacien du XIXe siècle, protestant libéral, professeur à la faculté de théologie protestante de Strasbourg, spécialiste de l'exégèse et de l'histoire biblique. Bilingue, il cherche à faire connaître au public francophone les acquis de la théologie germanophone. Dans son article « wir reden deutsch » (1838), il critique la francisation de la société alsacienne.

CERF BEER

Les juifs d'Alsace ont fait de Cerf Beer ou «Berr» la figure de proue de leur histoire moderne. «Préposé général de la nation juive» d'Alsace, il est à ce titre l'un des grands acteurs de l'émancipation des juifs. Un de ses combats fut l'abolition en 1784 du péage corporel (leibzoll) qui frappait les Juifs qui voulaient entrer à Strasbourg. Il n'était pas seulement un homme fortuné, mais aussi un Juif instruit et d'une piété sincère.

ABBÉ FRANÇOIS XAVIER HAEGY

L'abbé François Xavier Haegy (1870-1932) devenu rédacteur en chef de l'*Oberelsässische Landeszeitung* en 1897, restera journaliste jusqu'à sa mort. Intransigeant sur le dogme, il était très ouvert aux questions sociales et soucieux de promouvoir un syndicalisme catholique. Une des principales figures de la vie politique après 1918, Haegy s'est dit «catholique d'abord, alsacien ensuite» et indifférent à l'égard de l'État national. Partisan du «Volksfront», sa conception de la démocratie fut essentiellement cléricale. Son combat a été de « *défendre l'âme alsacienne qui est d'abord chrétienne* ».

L'identité religieuse substitut à l'identité régionale ?

En Alsace les confessions ont constitué comme une sorte de « nation de rechange ». Pour les Alsaciens, la religion était au fond plus importante que leur pays, tout comme la langue était plus importante que l'autonomie politique.

Fuite devant une identité régionale trop problématique ?

L'identité religieuse a servi de substitut à l'identité régionale car celle-ci était impossible à affirmer. C'est donc le facteur confessionnel qui est devenu lui-même, durant une partie de l'histoire, l'élément central de l'identité des Alsaciens. La politique bismarckienne avant 1918, puis la politique d'assimilation laïciste après la première guerre mondiale, ont favorisé cette attitude de repli sur la dimension religieuse de la spécificité régionale. Pour beaucoup d'Alsaciens, face à l'État, qu'il soit allemand ou français, il était plus aisé de se placer sur le plan religieux, thème de forte légitimité, que sur le terrain d'une revendication régionale au contenu politique. Le statut confessionnel est ainsi devenu l'élément le plus précis de la personnalité des Alsaciens, une identité de substitution. Cette dimension s'est estompée dans la période récente mais reste encore prégnante aujourd'hui.

La force de l'engagement religieux explique la faiblesse des revendications régionales/nationales aussi bien au XIXe qu'au XXe siècle. Les Alsaciens ont été plus soucieux de conserver une société catholique qu'une société régionale. À la question du préfet du Haut Rhin s'il se considérait Français, Allemand ou Alsacien, l'Abbé Haegy a répondu « *je suis catholique* ». Ce qui choquait les Alsaciens après 1918 dans la politique française, ce n'est pas tant l'assimilation linguistique que la mentalité « laïciste » qui a « sécularisé » et séparé de l'idée de Dieu toute la vie publique de l'État français. Le Concordat lui-même apparaît comme un « ersatz » à un statut d'autonomie.

Affiche électorale autonomiste vers 1930.

Une identité religieuse qui convient à la France

Le lien identité alsacienne/engagement religieux a été globalement assez facilement accepté par la France. Les tentatives de supprimer le régime cultuel local sont restées peu énergiques et finalement une certaine tolérance a remplacé l'hostilité. On peut voir dans cette attitude une visée tactique, à savoir la satisfaction de voir la demande de spécificité régionale se cristalliser sur la question religieuse plutôt que sur une revendication politique de type nationale. Pour Paris, il était plus acceptable de comprendre le « malaise » alsacien comme une question confessionnelle que d'y voir un problème politique, la revendication religieuse était plus audible que la revendication « autonomiste ». Seule une minorité des responsables politiques français était résolument hostile au maintien du Concordat. Pour la majorité des responsables politiques français l'attachement religieux faisait partie de l'image de l'Alsace « à la Hansi ».

Conséquences négatives de cette imbrication

Le primat donné aux intérêts de l'Église a conduit à négliger les intérêts de la région. Le débat politique, surtout après 1918 s'est en grande partie enfoncé dans un cléricalisme étroit déploré par Émile Baas mais aussi par René Schickele. Les Églises, malgré les conflits avec l'État (Berlin puis Paris), ont toujours fait preuve de « loyauté » sinon de zèle à l'égard des pouvoirs en place. Le Concordat était d'ailleurs un instrument de contrôle de l'État sur les cultes reconnus. Pour la cause régionale, le lien avec la dimension religieuse a été un moment favorable car il a permis l'expression d'un large consensus face aux mises en causes. Mais ce lien a conduit à enfermer le régionalisme alsacien dans une image conservatrice et cléricale.

Religion et histoire régionale

La religion est fortement présente aux diverses étapes de l'histoire de l'Alsace à partir du moment où celle-ci a été constituée en entité distincte.

Après son rattachement à la France dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, l'Alsace est caractérisée par un pluralisme religieux banni dans le reste du royaume, le Royaume de France respectant les stipulations religieuses des traités de Westphalie et adoptant à l'égard des juifs d'Alsace une position plus conciliante que celle appliquée dans le reste de la France dont ils étaient en principe bannis. La période révolutionnaire est marquée par une proportion record de prêtres réfractaires, même si la Haute Alsace était plus «constitutionnaliste». Si l'Alsace n'a pas été la seule province à réagir négativement aux persécutions religieuses qui ont accompagné la tourmente révolutionnaire, sa proximité frontalière a donné une dimension particulière à la manière dont ces évènements ont été vécus[1].

Une Alsace très religieuse

Le XIXe siècle est marqué par une ferveur religieuse toute particulière en Alsace. Les Pâques sont faites par 90 % de la population; les congrégations et mouvements religieux se multiplient. La religion est alors le centre de la vie sociale et culturelle. L'influence des Églises a été fortement soutenue par les régimes qui se sont succédés en France après 1802[2]. Le fait que la France ait offert aux cultes en Alsace, et notamment à l'Église d'Alsace un contexte aussi favorable a constitué un puissant facteur d'intégration de l'Alsace à la France, probablement bien plus que l'épisode révolutionnaire auquel on attribue souvent ce facteur d'identification des Alsaciens à la France. Par opposition à une Allemagne en voie d'unification dominée par une Prusse protestante et marquée par une idéologie de subordination des cultes au pouvoir politique, la France est apparue aux Alsaciens de la première moitié du XIXe siècle comme un cadre politique attrayant et légitime car très attentif aux intérêts de l'Église catholique.

Pour l'Alsace, majoritairement catholique, annexée au nouveau Reich après 1870, la nostalgie de la France sera d'autant plus forte que le nouveau pouvoir s'engage dans le *Kulturkampf* (mesures prises contre les petits séminaires et les congrégations, etc.). Ce dernier est animé pour une bonne part des mêmes orientations modernistes et rationalistes que le courant laïque qui se développe en France à partir des années 1880. Mais ce qui est resté dans la mémoire française comme un mouvement positif d'émancipation par rapport à l'emprise cléricale conservatrice et antirépublicaine a été vécu en Alsace comme une agression illégitime du pouvoir prussien. Alors qu'une bonne part de l'élite a fuit le pays après 1870, ce sont les «curés» qui sont restés aux côtés de la population durant la période de l'annexion et qui ont participé à la sauvegarde des intérêts et des traditions régionales. Si au tournant du siècle, l'Église est perçue du côté français comme une force de réaction, elle apparaît en Alsace et Lorraine comme un appareil de résistance et de défense de la patrie régionale.

Mgr André Raess (1794 - 1887) illustre parfaitement l'Église catholique en Alsace au XIXe siècle : études de théologie à Mayence, fortement influencé par la théologie de Liebermann, devenu en 1842 le premier évêque alsacien depuis cinq siècles, nette orientation «ultramontaine» (autorité absolue de Rome), opportunisme par rapport au pouvoir politique, développe fortement l'appareil catholique (presse, congrégations, formation solide du clergé, etc.), travailleur acharné, grande rigidité dogmatique entrainant la «querelle des Églises mixtes». Bien qu'élu sur une liste protestataire, il déclare à Berlin que les Alsaciens-lorrains catholiques ne mettront pas en cause le traité de Francfort, ce qui lui sera reproché.

Rejet des lois laïques

C'est cet aura qui explique que la grande majorité de la population fait corps avec elle pour s'opposer à l'introduction des «lois laïques» perçues comme un corps étranger à l'esprit de la province. Le statut local des cultes deviendra comme un signe distinctif de la région. Cette solidarité a été renouvelée durant la Seconde guerre mondiale face à un occupant fondamentalement hostile à la religion : en Alsace, ce ne sont pas les autorités laïques qui ont décroché les croix dans les salles de classe, mais les nazis! Durant un siècle, de 1830 à 1930, la vie publique de l'Alsace a été littéralement dominée par des personnalités ecclésiastiques de dimension remarquable et très souvent à l'aise aussi bien dans la culture allemande que dans la culture française. On peut dire que l'élite alsacienne a été religieuse pendant toute cette période et jusqu'à la fin du XXe siècle.

Un vécu différent

Le vécu des rapports entre religion et pouvoir politique a ainsi été très différent en Alsace et dans le reste de la France. Mais les Alsaciens d'aujourd'hui sont dans l'ensemble largement ignorants de l'histoire régionale, étant soumis à l'école à la même présentation d'une histoire nationale peu positive pour les institutions religieuses (la République qui s'affirme contre l'Église). Néanmoins, une sorte de conscience régionale qui valorise le rôle des institutions religieuses, s'est maintenue.

1. Il faut se rappeler que la Haute Alsace relevait de l'Évêché de Bâle et que l'Évêché de Strasbourg était à cheval sur le Rhin.
2. Citons seulement à titre d'exemple le fait qu'en 1810 le préfet Lezay Marnésia a confié la direction de l'école normale au curé de la cathédrale. La loi Falloux de 1850 a favorisé le développement des écoles secondaires religieuses en Alsace.

Régime des cultes, humanisme et pluralisme religieux

On pourrait se complaire dans la description des faiblesses ou des archaïsmes du régime local des cultes, revenir sur une histoire troublée, insister sur les tensions et d'anciennes disputes entre les différents cultes. Il parait plus constructif de montrer comment ces différends ont été progressivement dépassés et de quelle manière le droit local a accompagné ces évolutions positives et contribué à valoriser la place des convictions religieuses dans la société régionale.

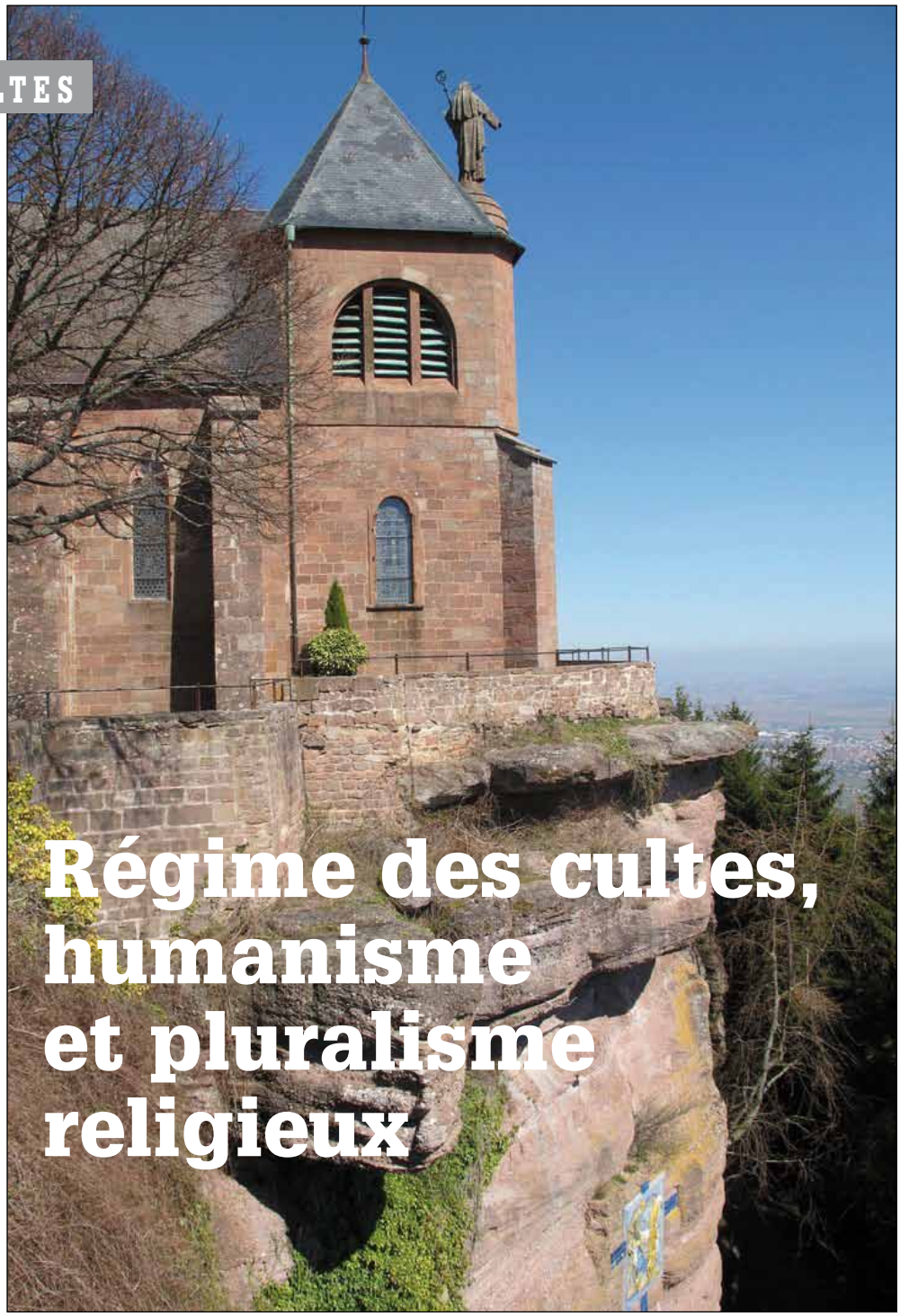

Le Mont Sainte Odile, lieu emblématique de l'Alsace religieuse.

Un droit local remodelé par l'esprit régional

Identité régionale et statut des cultes en Alsace Moselle sont intimement liés depuis le changement de souveraineté de 1871. Le *Reichsland* a été marqué par le poids institutionnel et politique d'un clergé chrétien nombreux, cultivé, influent et soucieux de conforter des institutions régionales fortement encadrées par la religion. La «désannexion» en 1918 a entraîné un changement de paradigme. L'organisation régionale jadis légitimée par le pouvoir politique est alors confrontée à un système centralisateur adossé à une conception séparatiste des relations entre l'État et les religions. Si la «fabrication» et le maintien du droit local des cultes à partir de 1918 s'expliquent d'abord pour des raisons politiques, sa pérennisation a été essentiellement légitimée par son apport en termes de participation effective des cultes statutaires à la vie en société et au consensus social ainsi qu'à l'acceptation d'un pluralisme religieux adossé à une réflexion commune sur l'interreligieux. En effet l'humanisme rhénan, l'existence de communautés juives et l'importance des communautés protestantes qui disposaient déjà sous l'Ancien Régime d'un statut protecteur fixé par les Traités de Westphalie non remis en cause lors de la révocation de l'édit de Nantes, ont fort logiquement exercé leur empreinte sur le statut local des cultes mis en place au XIXe siècle. Malgré d'inévitables tensions, l'affectation simultanée d'églises aux deux cultes catholique et protestant (simultaneum) a été maintenue et les processions ont été autorisées dans les localités sièges de l'organisation de deux cultes reconnus. Le pluralisme religieux s'est progressivement institutionnalisé et fait désormais partie de l'esprit du droit local.

Une approche raisonnée et intégrée de la religion

L'identité régionale en matière religieuse, qui fait bloc avec les autres éléments constitutifs du particularisme alsacien mosellan, est caractérisée par une approche raisonnée et apaisée de la religion et une méfiance à l'égard de l'exaltation des croyances et des fonda-

mentalismes exclusifs. Le statut local des cultes s'est affirmé comme un outil structurant en faveur d'une religion insérée et participant activement à la vie sociale et culturelle, comme en témoigne le nombre d'institutions caritatives et éducatives relevant des cultes en Alsace Moselle. Par ailleurs, le système de coopération obligatoire entre les responsables politiques, l'administration municipale et les autorités religieuses instauré par le droit local des cultes pour l'entretien des bâtiments cultuels permet une harmonie entre la société paroissiale et les structures communales. Ce savoir faire bénéficie aussi par effet de porosité aux communautés musulmanes.

Un enseignement religieux ouvert à tous

L'exemple de la place de la religion et des cours d'enseignement religieux dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, qui fait toujours débat en Alsace Moselle, illustre bien cette affirmation. Le statut scolaire local a permis une transmission des connaissances religieuses en harmonie avec le cadre éducatif dans le respect de toutes les croyances. Trois religions ont accès à l'école. Or aucune n'est supérieure à l'autre pour les pouvoirs publics. Cette légitimation du pluralisme religieux était perceptible lors des récréations dans les cours des établissements scolaires lorsque les ministres de ces trois cultes statutaires ou les différents enseignants laïcs de religion conversaient et plaisantaient entre eux. L'enseignement de chaque religion est confronté à la méthodologie de l'enseignement public, ce qui a abouti progressivement à une explicitation contextualisée des croyances en consonance avec les demandes des parents et des chefs d'établissements. De même, la formation des cadres religieux protestants et catholiques dans le cadre de l'Université de Strasbourg a permis de constituer des corps sacerdotaux et pastoraux éclairés et attentifs à la détermination d'un socle de principes communs à tous les cultes : respect de la vie humaine, dignité, égalité en rejetant ce qui divise au bénéfice de ce qui unit les êtres humains.

Le régime local des cultes et de l'éducation n'est pas uniquement un corps de textes figé ou du moins difficile à faire évoluer, mais également un esprit forgé par une identité régionale fortement marquée par l'humanisme rhénan. La volonté des responsables des cultes statutaires de créer un enseignement de dialogue interculturel et interreligieux, qui pourrait progressivement se substituer à l'enseignement de chaque religion en associant les cultes non statutaires et notamment l'Islam, illustre bien cette capacité du droit local à s'adapter à de nouvelles situations avec le souci d'associer toutes les familles religieuses et de conforter une approche interreligieuse entre cultes statuaires et non statutaires. **FRANCIS MESSNER**

L'Église St-Thomas à Strasbourg surnommée la Cathédrale du protestantisme en Alsace.

La grande Synagogue de Strasbourg, symbole du judaïsme alsacien contemporain.

Esquisse d'une voie autonome

«Aufklärung ist der Ausgang des Menschen aus seiner selbstverschuldeten Unmündigkeit. Sapere aude! Habe Mut, dich deines eigenen Verstandes zu bedienen!»

Kant, *Was ist Aufklärung ?*

«Qu'on accorde à ce peuple tout ce qu'il lui plaît de demander. Qu'on lui laisse sa langue, ses écoles, ce statut religieux auquel il s'attache peut-être à tort.»

Frédéric Hoffet, *Psychanalyse de l'Alsace*

Philosophie

Entre un régime concordataire, qui allie les Églises et l'État, et une laïcité «à la française», qui les sépare, il y a, au-delà des aspects sociaux, une différence fondamentale d'esprit ou de sens. Deux conceptions opposées de la religion et de son avenir. La philosophie implicite du Concordat reconnaît dans les religions une composante essentielle de la civilisation ou, plus franchement, si vous voulez, un outil indispensable de la cohésion sociale, de l'ordre moral et public. La vertu de la religion, sa fonction, est de former les consciences et de discipliner les mœurs, d'encadrer tout particulièrement la vie familiale, donc l'éducation des parents et des enfants. Foi en une «éducation religieuse de l'humanité». Conviction de sa nécessité.

Pour tous ces services d'intérêt général que rendent dans nos nations européennes les membres du clergé, prêtres, pasteurs, rabbins et, demain, imams, il est normal qu'ils soient fonctionnarisés, au même titre que les enseignants, et convenablement rétribués, de sorte qu'ils puissent se consacrer pleinement à leur mission. Le Concordat accorde des garanties et des privilèges à la religion et à son clergé, il établit la légitimité des Églises, mais c'est l'État qui a la main, qui domine et autorise, c'est lui qui contient (dans les deux sens du mot) la religion, et non l'inverse, non la réciproque. Les évêques, ainsi que les présidents des Consistoires protestants, sont nommés par des instances au sommet de l'État et naguère ils prêtaient un serment de fidélité au gouvernement. L'administration extérieure des cultes relève du ministre de l'intérieur. Chose révélatrice, qui étonne toujours ceux qui ne connaissent pas bien l'histoire.

Bonaparte signe le Concordat avec Pie VII, le 15 juillet 1801.

Histoire

Rattachée à l'empire allemand en 1871, l'Alsace garda cependant le régime concordataire, tel que fondé par Napoléon, et elle échappa aux lois françaises de la laïcité promulguées en 1905 par la République. Leur philosophie est singulière et toute autre que celle du Concordat. La religion n'est plus comprise comme un soubassement de la civilisation, mais comme une superstructure, vestige, survivance des temps anciens, du «moyen âge», veut-on croire, ou d'un âge théologique de l'humanité qui déjà s'effacerait pour faire place à un âge positif animé et éclairé par la science. Certes, article premier de la loi, la République assure la liberté de conscience, mais elle met à égalité croyance religieuse et incroyance. Certes, elle garantit le libre exercice des cultes, mais n'en reconnaît et n'en subventionne aucun. Ou,

ambiguïté, soit dit dans l'autre sens : elle ne reconnaît aucun culte, mais garantit le libre exercice de tous. Les ambiguïtés du texte de loi, d'un article à l'autre, trahissent l'embarras des législateurs, obligés, malgré leurs convictions, de tenir compte de la réalité sociale des religions et ne pouvant pas les refouler et les enfermer dans la seule sphère privée. Mais c'est bien sur un dépérissement de la religion à moyen terme qu'ils tablent, on le sent, la laïcité est le masque poli, politique, de l'athéisme – ou de ce positivisme hérité d'Auguste Comte, constitutif de l'idéologie française. Ce qu'ils concèdent aux formes existantes de la vie religieuse n'est dans leur esprit que transitoire tolérance.

Après la Grande Guerre, quand l'Alsace retourne à la France et que le président radical-socialiste du gouvernement, Édouard Herriot, veut mettre l'Alsace et la Moselle au pas de la laïcité, 21 députés alsaciens lorrains, sur 24, protestent énergiquement, et 675 conseils municipaux sur 943. Place Kléber à Strasbourg, 50 000 personnes manifestent. (Nous n'étions que 10 000 le 11 octobre 2014, place de Bordeaux…) Victoire ! Le gouvernement radical-socialiste fit marche arrière.

Bien que inchangé depuis 1801, le Concordat a aujourd'hui une portée fondamentalement différente qu'au XIXe siècle.

La Constitution de la IVe République, en 1946, réaffirme le principe de laïcité et l'applique dans les établissements scolaires. En 1958, la laïcité est gravée dans la Constitution de la Ve République. Article 2 : «La France est une république laïque.» Mais l'Alsace, malgré tout, conserve «son» Concordat. Une épine dans le pied des divers groupements jacobins, laïques intégristes.

Politique

Régulièrement, «l'anomalie» alsacienne est dénoncée, menacée. Tremblement dans le pays. Et que va-t-il rester de notre Droit local dans l'ACAL ? Et puis, non moins régulièrement, un ministre de la République, le ministre de l'Intérieur, ou le président du Sénat lui-même, viennent tranquilliser les Alsaciens, les féliciter, les flatter, leur tenant à peu

Le dialogue interreligieux en Alsace (accueilli ici à la Maison de la Région).

près ce langage : Vous n'avez rien à craindre, vous nous offrez même, avec le Concordat, un exemple de cohabitation des religions et d'instauration d'un dialogue interreligieux que la France de l'intérieur, comme vous dites si bien, va méditer. Elle pourra s'inspirer à l'avenir de certaines de vos dispositions. Loin d'être menacé, votre Concordat se trouvera renforcé et nous aidera à amender les lois de la laïcité de 1905. Donc, dormez satisfaits, chers Alsaciens, et votez conservateur.

Ce petit jeu tactique de menaces, d'un côté, et de réassurances et flatteries, de l'autre, se répète depuis des décennies et… bloque toute évolution. Dans la situation où on les met ainsi, les Alsaciens sont poussés à se crisper sur l'acquis et à s'estimer «encore heureux» qu'on leur laisse ce qu'ils ont. Ils s'accrochent au Concordat et plus largement au «Droit local» comme à un symbole, comme à une marque de leur identité, et non vraiment comme à une réalité dont la jouissance leur serait vitale.

Soyons francs, en la forme qu'il a gardée, en l'apparence qu'il a prise, le Concordat indifère le gros de la population ; il se résume aux privilèges dont bénéficie le clergé des trois religions officielles reconnues. Aussi sa cause est-elle devenue discutable, difficile à défendre. La plupart de ses dispositions ne correspondent plus aux réalités religieuses et sociales de l'heure, à ce que les gens vivent. La religion ne réussit plus et ne sert plus à structurer les mœurs, à brider la sexualité, par exemple, et à soumettre le peuple à une autorité spirituelle, complice du pouvoir temporel. Il paraît incongru que les affaires de la religion continuent à relever du ministre de l'intérieur, que celui-ci, et non le ministre de la culture, soit le «ministre des cultes». Et on peut comprendre que les «incroyants» ou les agnostiques jugent insupportable que la rémunération du clergé alsacien – et mosellan – soit à la charge de l'État, donc de tous les Français. Les militants de la laïcité ont donc beau jeu de s'indigner, de dénoncer ces privilèges et de souligner qu'ils contreviennent au principe républicain de l'égalité des territoires.

Prospective

Une solution possible, déjà adoptée dans de nombreux pays, serait le prélèvement d'un «impôt d'église» que payent ceux qui veulent bénéficier des «prestations» d'une église, ne serait-ce que dans les grandes occasions, baptême, mariage, obsèques, ou encore ceux qui se sentent solidaires des religions et disposés à soutenir leurs actions sociales, éducatives et culturelles. Une région comme l'Alsace, dont la philosophie et la tradition ne sont pas celles de la laïcité à la mode française, devrait avoir la possibilité, le pouvoir, de procéder en la matière comme elle l'entendrait, comme elle en aurait décidé démocratiquement. Imaginez cela, pensez à ce que cela implique : une certaine autonomie, évidemment, de larges compétences générales, le pouvoir exécutif de lever soi-même des impôts spécifiques. Intolérable. Impossible. Impossible est français. Jamais la France ne permettra… «La France n'est pas un pays fédéral», la France est une «nation indivisible», mêmes lois, mêmes pratiques, même et unique langue partout, même culture. La France n'est pas un pays multiculturel. Il ne faudrait rien moins qu'un effondrement, une implosion de la Ve République, une Révolution… Jamais ? Il y en a de velours… ◗ **JEAN-PAUL SORG**

UNE SPIRITUALITÉ RÉGIONALE ?

Religiosité alsacienne et piété allemande

Il existe, ou du moins il existait jusqu'à une période récente, du point de vue des mentalités propres à la région, un trait distinctif résidant dans une forte ferveur religieuse. On peut parler d'un tempérament traditionnellement religieux de la population alsacienne. Cependant, ce tempérament n'est pas proprement « régional » : si l'importance du fait religieux en Alsace s'affirme par rapport au reste de la France, il n'est guère original par rapport à l'Allemagne rhénane.

En Alsace comme en Allemagne, les convictions religieuses ont contribué à la prise de conscience environnementale et ont souvent conduit à un engament écologique.

En Allemagne les institutions religieuses ont comme en Alsace un accès reconnu à la sphère publique et sont perçues comme des acteurs positifs de la vie collective. L'attention aux questions religieuses et spirituelles y est traditionnellement forte. L'ensemble de la culture allemande est marquée par une ouverture à la dimension spirituelle qui n'a pas d'équivalent en France et qui s'exprime aussi dans la sensibilité à la nature, par le goût de la spéculation abstraite et par une sensibilité spécifique ouverte à la compassion et à la mystique. Cette différence avec les mentalités françaises, plus rationalistes et plus fortement marquées par les traditions antireligieuses, renvoie à une histoire profondément différente depuis la sortie du Moyen Âge : rôle de la mystique rhénane, influence du protestantisme et du piétisme, interprétation différente du progrès (l'*Aufklärung* allemande est un éclaircissement qui vient de soi par un travail sur la conscience, alors que les Lumières françaises viennent de l'extérieur, des sciences, de l'État et des philosophes), moindre influence des structures étatiques qui laisse une plus grande place à la fonction unificatrice du christianisme, rôle du romantisme, retrait sur la vie individuelle, et, pour finir, réaction au matérialisme nazi.

Beaucoup de ces éléments ont également joué en Alsace. Celle-ci a baigné dans le même contexte culturel que l'Allemagne rhénane jusqu'au premier tiers du XXe siècle. Les échanges ont été nombreux de part et d'autre du Rhin au plan liturgique, missionnaire ou religieux. Pendant tout le XIXe siècle, le personnel religieux est formé aussi bien en Allemagne qu'en France. Durant la période du *Reichsland*, les liens avec les mouvements religieux allemands ont été encore plus étroits, notamment en ce qui concerne la dimension politique et sociale (constitution de cercles catholiques). Le mouvement de création de caisses d'épargne catholiques en Alsace est inspiré de l'exemple allemand des caisses *Raifeisen*. Il en est de même du syndicalisme catholique alsacien favorisé par des militants allemands.

Avec l'intégration de l'Alsace à la France, cette culture religieuse germanique est devenue une culture religieuse provinciale alsacienne. Se combinant avec d'autres éléments politiques, historiques et institutionnels propres à l'Alsace, elle apparaît désormais, avant peut-être de disparaître, comme un fait distinctif majeur de celle-ci.

ERRATUM

Bei der Darstellung des Buches über Carl Maurer ist in der letzten Ausgabe unserer Zeitschrift der Name des Verfassers „verloren" gegangen. Dies wollen wir wieder

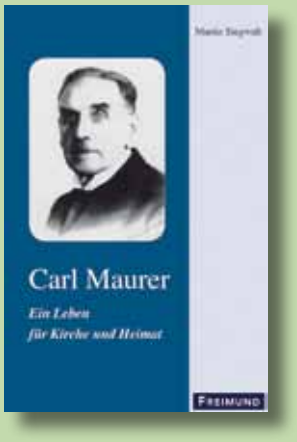

gut machen: es ist Martin Siegwalt, Jahrgang 1930, Pfarrer im Ruhestand der Kirche Augsburgischer Konfession in Elsass und Lothringen. Er hat sich intensiv mit der lutherischen Erweckung im Elsass beschäftigt, und von da war der Weg zu Carl Maurer nicht groß. Maurer war ein resoluter Lutheraner, aber auch auf gesellschaftlichem und politischem Gebiet tätig. Er war der Meinung dass ein Volk ein Recht auf seine Eigenart und Sprache habe. Als 1940 die Deutschen kamen, hat er so gut wie möglich seine Kirche gegen die nationalsozialistischen Eingriffe geschützt. Zu Recht hat sich Martin Siegwalt eingesetzt um diese elsässische Figur zu rehabilitieren.

NOS EXCUSES

Dans notre dernier numéro, la fin et la signature de l'article «*L'autonomisme au tournant du XXIe siècle*» ont disparu. Nous présentons nos excuses à l'auteur Fränzi Waag et aux lecteurs.

Les Églises d'Alsace et la question linguistique depuis 1945

La politique linguistique mise en place en Alsace en 1945 poursuit un double objectif, celui de la francisation et celui de la dégermanisation. Le français est réintroduit comme langue officielle et nationale, mais aussi comme unique langue enseignée et d'enseignement à l'école primaire. L'option du bilinguisme est rejetée. L'allemand qui avant-guerre bénéficiait encore d'une réelle existence sociale et culturelle subit de nombreux interdits, interdits scolaires, mais aussi interdits médiatiques et culturels. Ces interdits joueront un rôle déterminant dans le déclin qualitatif et quantitatif de la langue aussi bien standard que dialectale. 1945 est l'an I de l'assimilation totale et de la mutation linguistique. Dans ce contexte, qu'en a-t-il été et qu'en est-il des Églises d'Alsace ?

L'évolution dans l'Église catholique d'Alsace

Avec l'arrivée de générations formées à l'école française et la présence de plus en plus importante de fidèles non germanophones, l'Église catholique d'Alsace s'est trouvée confrontée au problème linguistique. Au lieu d'opter pour un véritable bilinguisme et ainsi maintenir la cohésion culturelle de la communauté catholique alsacienne, elle s'est largement alignée. Ce faisant, elle a contribué à la perte de valeurs authentiquement alsaciennes, à la rupture spirituelle et liturgique entre les générations et, finalement, à sa propre déstabilisation. Certes, la langue allemande est d'abord restée présente dans les offices, mais cette présence a pris un caractère passéiste et résiduel. Elle n'y est plus véritablement langue de communication et de communion.

Dès 1945, l'Évêché a diffusé, pour la première fois, un catéchisme uniquement en langue française. Mgr Jean-Julien Weber, alors évêque de Strasbourg diffusait la même année des « *Prescriptions concernant l'emploi du français et de l'allemand à l'église et au catéchisme* »[1]. L'idée de bilinguisme est bien présente, mais hélas pas pour les nouvelles générations. Du coup Émile Bollaert, commissaire de la République, l'assura de sa satisfaction[2].

En 1963 le pape Jean XXIII soulignait, dans son encyclique « Pacem in terris », l'importance du respect des droits, notamment linguistiques des minorités. Le concile du Vatican II recommandait l'emploi des langues vernaculaires dans les cultes. Jusqu'alors, la messe était lue en latin, et en Alsace les sermons étaient dits en allemand dans les villages. Dans les villes, ils étaient très souvent bilingues.

Ex Voto de Notre Dame de Thierrenbach avec des inscriptions allemandes.

À cette époque « … *l'évêque coadjuteur de Strasbourg, Mgr Léon-Arthur Elchinger, déclarait dans une paroisse que, dans le cadre de la liturgie accordant une large place à la langue populaire aux dépens du latin, le service religieux devrait être célébré uniquement en français, parce qu'il est en général la langue des jeunes. Il demandait que les plus âgés montrent de la compréhension, étant donné que s'ils ne comprennent pas le français, cela ne changerait pas grand-chose à la situation antérieure, puisqu'ils ne comprenaient pas le latin…* »[3]

Dans *L'Église en Alsace* (avril 1967), le même Mgr Elchinger recommandait que dans les paroisses où personne ou très peu de gens possédaient la langue française, il pouvait être provisoirement prêché en allemand jusqu'à ce que cela soit possible en français, mais que l'on devait prier et chanter dans les deux langues. Provisoirement donc !

Un changement d'attitude est apparu en 1992 lorsque Mgr Charles-Amarin Brand insista sur le fait que « *l'Église ne peut pas faire moins que les appréciables efforts de l'école* » pour le bilinguisme et qu'elle se doit de « *ne priver le peuple d'Alsace d'aucune de ses chances, ni d'aucun de ses droits* ». Il indique que « *les futurs prêtres continueront ou recommenceront à pratiquer et à développer l'allemand écrit et oral* »[4]. Il demande notamment qu'à chaque office soit chanté au moins un chant en allemand, qu'à toutes les messes dominicales soit lue au moins une lecture en allemand et que soit adressée aux fidèles au moins une courte allocution en allemand écrit ou oral. On veillera aussi dans la « mesure du possible » à ce que le "*Notre Père*" et le "*Je vous salue Marie*" continueront à être connus en allemand.

Pour terminer, Mgr Brand en appelle au respect mutuel « *qui ne doit pas être à sens unique : les Alsaciens de souche doivent respecter tous ceux qui habitent entre Rhin et Vosges. Ceux qui sont plus récemment arrivés en Alsace doivent un respect égal au patrimoine de leur pays d'accueil* ».

Déjà en 1983, le pape Jean-Paul II écrivait à propos du patrimoine culturel régional : « *Il importe que soient estimés et aidés tous les hommes de bonne volonté, chrétiens ou non… ceux qui s'efforcent de préserver les langues régionales à la télévision ou à la radio. Il s'agit en somme de respecter la contexture chrétienne de ce patrimoine, son caractère permanent et toujours actuel, au-delà des vicissitudes de l'Histoire* ». Lors de sa visite en Alsace, il avait tenu à prêcher, et à prier aussi, en langue allemande, notamment un « *Vater unser* » pour rappeler la prière que le pape Léon IX faisait sur son lit de mort.

De nombreux calvaires ruraux alsaciens avec des inscriptions en allemand attestent du rôle de cette langue dans la piété populaire.

Aujourd'hui la langue française est omniprésente. La place de la langue allemande est indigente. L'Église catholique n'est pas (plus) bilingue.

Néanmoins d'heureuses actions en faveur de la place des dialectes, notamment des messes en dialecte sont menées depuis quelques décennies. Des revendications ont été formulées par la base chrétienne, notamment en 1982 un appel aux prêtres à l'initiative d'André Weckmann. Depuis quelques années une messe est lue en allemand tous les samedis à 17 h 30 en la Cathédrale de Strasbourg.

Le cas de l'Église protestante luthérienne d'Alsace

L'allemand, langue de Luther, a possédé longtemps et possède encore pour l'Église protestante un caractère de « langue sacrée » à l'instar du latin pour les catholiques, avec l'avantage considérable que l'allemand était compris par tous les fidèles. C'est donc en toute logique que l'allemand est resté longtemps la langue des cultes.

Saint François près de Vieux Brisach.
Dessin de Camille Claus

Le Dialecte au service de la prière / Elsasser Gebatt

Plusieurs auteurs alsaciens ont cherché dans le dialecte une expression plus authentique de la foi, un moyen d'approfondir celle-ci et l'inscrire dans le vécu de leur culture.

« *Prier en alsacien, c'est se montrer, au travers d'une humble langue, solidaire des humbles de ce monde* »
Eugène Phillips

« *Arrivé au point de rupture, le vieux elsasserditch se cabre, se redresse, se mue en langue liturgique comme s'il voulait forcer l'esprit de Pentecôte à intervenir* »
Peter Paul Bloch

André Weckmann propose dans diverses publications une *elsasschi Liturgie :*

Herr
mer kumme jetzt züe dir in unsere Sproch
es isch en einfàchi Sproch wie Win un Brot
es isch e wàrmi Sproch wie Fleisch un Blüet
es isch e stàriki Sproch wie Bari un Bäum
die Sproch unseri Müeder
die Sproch unseri Heimet
se brücht ken Pràchtàllee
se brücht ken Màrmorstaj
se brücht ken roter Deppi
se fiëhrt uns
uf demiëtige Faldwaj
durich heimeligi Gàsse
àn àlle unsere Hiiser verbii
üs unserem elsassische Alldaa
direkt züe dir
Vàdder

Raymond Matzen s'engage dans une traduction du nouveau Testament en dialecte.

spiritualité

Retrouvez votre supplément

Le diocèse de Vannes vient de signer la charte « Oui au breton » l'eng geant à mettre en valeur la culture et la langue bretonnes. Comme lui, d'autr diocèses utilisent langues régionales et dialectes pour annoncer l'Évangil

UN TEMPS POUR croire

Quand l'Église parle les langues régionales

PAR LAURENCE DESJOYAUX
PHOTOS SAMUEL BIGOT/ANDIA

CE DIMANCHE de septembre, à la cathédrale de Vannes, le touriste de passage en perd son latin. et son français ! C'est en breton que la messe est célébrée, lectures et sermon inclus. Dans l'assemblée se mêlent paroissiens, amoureux de la culture bretonne venus pour l'occasion et « non-bretonnants », comme on les appelle ici, qui se raccrochent aux traductions de leur feuille de messe. À la sortie s'élève le *O Rouanez karet an Arvor*, « Ô Reine aimée de l'Arvor » can-

Efflam Caouissin, membre fondateur. Beaucoup de "bretonnants" notamment des jeunes, étaient à la recherche de lieux où ils pourraient pratiquer leur foi tout en restant enracinés dans la culture », se souvient ce père de 36 ans, auteur d'un blog très suivi sur la question*. En 2003, Mgr François-Mathurin Gourvès, alors évêque de Vannes, prend la mesure du renouveau culturel et souligne l'importance de la pastorale en breton dans une lettre intitulée « Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'Église ». Il y encourage l'utilisation de la langue régionale, aussi bien pour la catéchèse que pour

Le diocèse a lancé dans le mê temps son « projet missionna breton » proposant aux paroiss des actions concrètes : dévelo pement des messes bilingu breton/français, rassemb ments culturels, découverte d cantiques bretons dans les éco privées bilingues. « Après concile Vatican II, au milieu d années 1960, lors du passage latin à la langue vernaculai dans la liturgie, c'est le fra çais qui a été choisi, et l'Égli s'est désintéressée, à quelqu exceptions près, de l'usage breton, explique Fulup Jak directeur de l'OPLB. C'est di si, aujourd'hui, l'engagement diocèse est important ! »

Corse, Alsace et Pays basque aussi

Le territoire breton n'est pas seul à intégrer, à divers degrés, langue régionale dans la liturg et la vie de l'Église. Sur l'île Beauté, on trouve tout un répe toire de chants religieux en cors Ailleurs, certaines initiatives so même étonnantes au regard l'histoire locale. Ainsi, depu cinq ans, une messe est célébr en alsacien à la cathédrale Strasbourg, la prière de cons

L'Eglise de Bretagne a signé la Charte "Oui au breton".

Toutefois, les choses ne sont plus aussi simples aujourd'hui ! Confrontée d'une part à des générations qui n'ont plus profité d'un enseignement suffisant de l'allemand et d'autre part à une demande sociale en faveur du français, l'Église protestante s'est d'abord orientée vers un relatif bilinguisme tantôt à dominante allemande, tantôt à dominante française. Par la suite cependant la place de la langue allemande n'a cessé de régresser[5]. L'Église protestante d'Alsace s'est sans doute à la fois adaptée aux données linguistiques nouvelles et pliée à la « raison d'État ».

En 1946 le Président de l'Église de la Confession d'Augsbourg adresse une lettre aux pasteurs dans laquelle il écrit notamment « *Le Directoire favorise partout l'emploi toujours plus complet de la langue nationale dans l'enseignement religieux, mais il se rend compte qu'il y a lieu de laisser agir le temps. Le moment où le français sera aussi pour les cours de catéchisme la langue d'enseignement viendra peut-être plus vite qu'on ne le pense aujourd'hui* »[6].

Si l'Église catholique a choisi délibérément d'abandonner la langue historique du culte, le latin, afin de le rendre plus accessible aux pratiquants, l'Église protestante luthérienne a favorisé pour plusieurs raisons le français qui n'était pas la langue historique du culte.

Cette situation n'a pas manqué de provoquer des inquiétudes et des revendications. En 1965 le professeur R. Faeber lors d'un colloque au Liebfrauenberg invitait à ne pas ajouter à la rupture naturelle des générations, une rupture supplémentaire due à la langue. De même le professeur Gérard Siegwalt faisant référence à la question linguistique déclarait « *Le devoir de l'Église en Alsace est, à cause du droit naturel dont elle a à être le défenseur, de définir une éthique du bilinguisme en Alsace* »[7]. Au cours des années soixante dix, 72 pasteurs ont, en compagnie de 108 prêtres, pris position dans un manifeste « *La mission de l'Église et les langues* » sur le problème de l'usage des langues française et allemande dans les Églises d'Alsace et de Lorraine (qui) est éminemment pastoral. Or il nous semble qu'au lieu de suivre une ligne directrice inspirée d'un souci de justice et de charité chrétienne, nos Églises suivent simplement, de manière inégale d'ailleurs, « *la voie de la facilité et du conformisme...* »[8].

En 1993, alors que la langue française tend à devenir l'unique langue de culture et de culte dans de nombreuses paroisses, le Président de l'Église de la Confession d'Augsbourg, Michel Hoeffel, fait « … *des recommandations pour la pratique du bilinguisme* ». « *Il est important de ne pas laisser le cours des choses se développer dans l'indifférence... Au lieu de considérer la biculturalité comme un handicap, sachons en tant que Français, saisir les occasions qui nous permettent de donner le goût de la culture allemande... En bon gestionnaire d'un patrimoine culturel et linguistique que nous avons hérité, il convient de ne pas le laisser s'effriter et s'amenuiser, mais au contraire de le développer et de l'enrichir...* »[9].

De sages résolutions, mais pas toujours suivies d'effets. En tout cas le bilinguisme, pas plus dans l'Église protestante que dans l'Église catholique et concomitamment à la société alsacienne, n'est devenu un paradigme ou un habitus alsacien !

PIERRE KLEIN

1. *in* Bulletin ecclésiastique du diocèse de Strasbourg, *(15-12-1945)*. Il écrivait notamment *« Nous sommes bilingues dans l'ensemble. D'autre part, un travail d'intégration de notre province à la France doit s'accentuer : il demande un progrès dans la connaissance et dans l'usage de la langue nationale, même dans la vie religieuse. Il faut donc arriver à faire prier et chanter dans les deux langues(…) à faire apprendre et à expliquer le catéchisme en français, comme cela est prescrit pour l'école ».*

2. *Cité par Dominique Huck in* Revue d'Alsace, *132 | 2006, 337-406, article intitulé « L'enseignement de l'allemand à l'école primaire en Alsace entre 1945 et 1985 ».*

3. *cité par Pierre Maugué in* Le particularisme alsacien.

4. *in* Land un Sproch, les Cahiers du bilinguisme *n°103 – 1992, page 23.*

5. *Exemple récent d'un culte d'enterrement dans une paroisse protestante : aucun chant, aucune lecture en langue allemande. Le pasteur a même traduit la profession de foi prononcée par le défunt dans les années 30 dans la langue de Luther. Interrogé sur ces sujets, le pasteur avait l'air surpris, autrement dit la présence exclusive du français, c'est la norme. La question n'est même plus évacuée. Elle ne se pose plus.*

6. *(ADBR 1152W6) cité par Dominique Huck in* Revue d'Alsace, *132 | 2006, article intitulé « L'enseignement de l'allemand à l'école primaire en Alsace entre 1945 et 1985 ».*

7. *In* Positions luthériennes, *21e année, n°3 juillet 1973, page 162.*

8. *Document publié par les auteurs de l'appel*

9. *In* Land un Sproch Les Cahiers du bilinguisme, *n°109-1993/94, page 8.*

Die Religionen und die Regionalsprache

Die Gottesdienste der verschiedenen Religionen bestehen nicht nur aus Riten, sondern sie benützen eine oder mehrere Sprachen beim Gebet, beim Gesang, bei der Verkündigung und in der Katechese. Welchen Platz nimmt in diesem Zusammenhang die Regionalsprache ein?

Blick auf die Geschichte

Jahrhunderte lang benützten die Katholiken die lateinische Sprache in der Messe, im Elsass wie überall. Allerdings, zur Predigt und in den anderen Gebetstunden wurde die Volkssprache verwendet, also Französisch oder Deutsch. Das Zweite Vatikanische Konzil hat die Volkssprachen gefördert. Fortan wurde die Messe im Elsass ganz auf Französisch gefeiert, manchmal, aber viel seltener, auch auf Deutsch.

Bei den Protestanten wurde seit dem 16. Jahrhundert die Volkssprache benützt. Im Elsass, abgesehen von einigen „welschen" Landstrichen wie das Steintal, Orbey oder Markirch, war es Deutsch, genau gesagt, das oberrheinische Deutsch. Die Frömmigkeit der evangelischen Christen war stark geprägt von Luthers deutscher Übersetzung der Bibel, und natürlich auch von der reichen hymnologischen Tradition. Jahrhundertelang haben Luthers Choräle, wie *Ein feste Burg ist unser Gott*, oder diejenigen Paul Gerhardts, wie *O Haupt voll Blut und Wunden* oder *Befiehl du deine Wege*, die Frömmigkeit der evangelischen Elsässer genährt und geprägt. Luthers Kleiner Katechismus wurde auswendig gelernt und war die Basis des kirchlichen Unterrichts. Außerdem waren Erbauungsbücher wie das Wahre Christentum von Arndt oder das Betkämmerlein von Lentz sehr verbreitet.

Ausdrücke aus dem Elsass-Jüdischen, einer lokalen Form des Jiddisch, wurden in die elsässische Sprache aufgenommen, insofern sie benützt wurde: maschuke (verrückt), Bayes (Häuschen), Schlamassel (Unordentliche Zustände). Doch die elsässischen Juden haben spätestens seit 1945 die Dörfer verlassen und leben mehrheitlich in den Städten, wo sie hauptsächlich Französisch sprechen.

Und heute?

Im katholischen Raum kommt es vor, dass Messen auf Elsässisch gefeiert werden, zum Beispiel im Rahmen des *Friehjohr fer unseri Sproch*. Doch einige Gebete der Messe und die Einsetzungsworte müssen dann deutsch gelesen werden. Seit Kurzem werden wieder deutsche Messen im Straßburger Münster gefeiert. Erzbischof Doré ließ die Passion Jesu auf Deutsch aufführen. Die Passion Christi wird alljährlich seit Jahrzehnten in Masmünster auf Deutsch aufgeführt; und zwei deutsche Lieder werden bei gewissen Gelegenheiten inbrünstig gesungen: *Großer Gott*, wir loben dich, und *Stille Nacht*.

Wie ist es im evangelischen Raum? In zwei Straßburger Gemeinden werden, außer den allsonntäglichen französischen Gottesdiensten, 3 oder 4 mal im Monat deutschsprachige Gottesdienste gefeiert. Auf dem Land sind die Gottesdienste oft zweisprachig; im nördlichen Elsass gibt es auch nur deutsche Gottesdienste, die mit französischen oder zweisprachigen abwechseln. Ein gemeinsames deutschsprachiges Gesangbuch für Elsass, Baden und die Pfalz wurde 1995 eingeführt, aber im Elsass wird es nicht überall benützt. Der Katechismus-Unterricht dagegen wird fast ausschließlich auf Französisch vermittelt.

Die andere Form der Regionalsprache ist der elsässische Dialekt. Manchmal wird er statt des Deutschen verwendet, vor allem in der Predigt, und zwar nicht nur im Rahmen des *Friehjohr fer unseri Sproch*. Eine große Zahl von schönen oder weniger gelungenen elsässischen Liedern wurde in den letzten Jahren gedichtet, und die Bibel ist jetzt ganz auf Elsässisch vorhanden.

Es wäre ein Irrtum, die deutsche Sprache der elsässischen entgegenstellen zu wollen, wie es oft nach 1870 geschah, und manchmal geschieht es auch heute noch. Sie befruchten und ergänzen sich gegenseitig. Und die deutsche Sprache verbindet die elsässischen Christen, vor allem die evangelischen, mit einer langen Tradition und mit den rechtsrheinischen Nachbarn. Allerdings wird nach den elsässischen Feiern immer wieder betont, wie sie die Gemüter in der Tiefe ansprechen, wenn sie auch anfänglich als ungewohnt empfunden werden: für viele Menschen ist es eben die Sprache ihrer Jugend oder auch noch die des Alltags.

Heute ist die Situation im Allgemeinen entschärft. Die Benützung des Deutschen wird nicht mehr politisch ausgelegt als gefährliche Anbiederung mit dem Erbfeind! Der Erfolg der zahlreichen Theatergruppen, die elsässische Stücke aufführen, beweist, dass die 600.000 Elsässisch-sprechenden Bewohner eine diesbezügliche Erwartung hegen. Der Umgang in der Regionalsprache ist sinnvoll, auch in den Gottesdiensten. Allerdings gibt es einen Haken: die Geistlichen, die die Gottesdienste feiern, sind oft nicht mehr zweisprachig. ◗ **MARC LIENHARD**

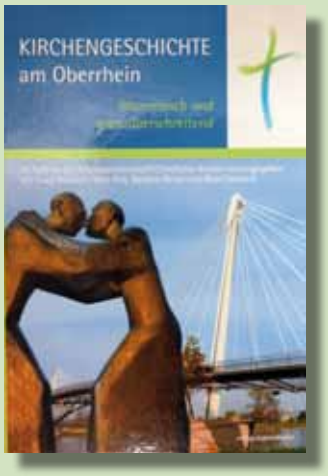

Marc Lienhard, ehemaliger Professor der protestantischen Theologie in Strassburg ist auch einer der Verfasser des Buches *Kirchengeschichte am Oberrhein - ökumenisch und grenzüberschreitend,* herausgegeben im Auftrag der ACK Arbeitsgemeinschaft Christlicher Kirchen (Verlag Regionalkultur, in der Buchhandlung des elsässischen Kulturzentrum erhältlich). Das Buch behandelt unter anderem die Themen Religion und Kultur (Bernard Vogler), Religion und Schule (Jean-Luc Hiebel), Frömmigkeit und Spiritualität (Klaus Bümlein) auf beiden Seiten des Rheins. ◗

Luther et l'identité alsacienne

Martin Graff vient de publier en allemand et en français son dernier ouvrage : « Der lutherische Urknall. Die Franzosen und die Deutschen » et « Comme l'Allemagne? Le big bang luthérien ».
Les deux versions sont publiées chez Morstadt Verlag - Kehl am Rhein.
Nous l'avons sollicité pour nous parler de Luther et de l'Alsace.

Les ondes du Urknall luthérien, qui a ouvert la voie à la démocratie, a traversé le Rhin pour inonder l'Alsace bien avant que Louis XIV ne séduise les Alsaciens avec ses croissants chauds. Jean Jaurès, professeur de philosophie et fondateur du parti socialiste tricolore, nous explique le Urknall dans sa thèse de doctorat sur *Les nouveaux linéaments du socialisme allemand chez Luther, Kant, Fichte et Hegel* : « *Luther ne visait donc pas aux choses terrestres et à la réforme de l'ordre civil ; néanmoins, inconsciemment, et malgré lui, il bouleversait par ses doctrines l'ordre présent de la Germanie,* (dont l'Alsace faisait encore partie). *La terre est dans le ciel et comme mêlée au ciel. Celui qui renouvelle le ciel, rénove la terre. Aussi Luther en poursuivant seulement l'égalité chrétienne, préparait et assurait également les voies à l'égalité civile.* »

La parole et l'écriture au peuple

Martin Luther, en cassant le monopole du Vatican, a donné la parole et l'écriture au peuple. Relisons *Les mots* de Sartre. Son autobiographie comporte deux chapitres, « lire et écrire ». Elevé par Charles Schweitzer, l'oncle de Berri, (Albert) il nous explique : « *Je suis protestant pour la rébellion, catholique pour la soumission* ».

Les traces de cette époque se sont longtemps retrouvées dans la dénomination de l'église luthérienne en Alsace : « Église protestante d'Alsace et de Lorraine de la confession d'Augsbourg. » La rupture avec l'église romaine a été actée le 25 juin 1530 à Augsbourg, en présence de Charles Quint. En 2006 les luthériens et calvinistes se sont fondus en une

« Union des églises protestantes d'Alsace et de Lorraine ». La référence « bochique » à Augsburg a été opportunément gommée. Le Notre-Père a remplacé définitivement le *Vaterunser*.

Bucer représentant de Luther en Alsace

Luther n'a jamais visité l'Alsace. Mais il avait un éminent représentant entre Rhin et Vosges en la personne d'un autre Martin : Bucer. À l'époque, l'Alsace était une terre d'exil pour les protestants français persécutés par les Talibans du Roi. Jean Calvin y trouva refuge. Bucer a assoupli l'esprit borné du théologien tricolore droit dans ses bottes, qui tenta plus tard d'instituer une sorte de Califat protestant à Genève.

Martin Bucer était le réformateur le plus européen de l'époque, prêt à vivre avec les mentalités de plusieurs peuples. Bucer était également le premier écologiste, non seulement alsacien, mais mondial :

Gibt es denn auch nur ein Lebewesen
in der Luft,
auf der Erde,
im Wasser,
das wir nicht zerstören, das wir
nicht vernichten?

Keine physische Kraft,
keine Behändigkeit,
noch viel weniger Schlauheit oder List
können sie retten
vor unserer zerstörerischen Kraft

Kein Fels ist so hart,
kein Berg so hoch und so gewaltig,
kein Baum so mächtig und
ausgewachsen:
Alles kann von uns zerschlagen
werden.

Kein Vogel fliegt so hoch am Himmel,
kein Fisch schwimmt so tief im Meer,
kein Tier lebt so weit entfernt,
an einsamen Orten,
dass wir es nicht in unsere
Gewalt bringen
und töten.

(Traduction du latin par Stephen.E. Buckwalter de la Bucer Forschungsstelle *de Heidelberg). Ce poème se trouve dans le commentaire de l'épitre aux Romains de Bucer, anno 1536. Je l'ai envoyé en français à François en lui proposant de le lire à l'ouverture de la COP21 à Paris le dimanche 29 novembre. Le Président, qui n'avait jamais entendu parler de Martin Bucer, a préféré s'inspirer de Laudato si, le texte du Pape François.* ◗ **MARTIN GRAFF**

Les juifs d'Alsace et l'identité alsacienne

La légende dit que les juifs arrivent en Alsace avec les Romains, descendant la vallée du Rhin, dans les premiers siècles de notre ère. Leur présence est attestée à partir de 1150 dans les grandes villes ; elle se renforce à partir de 1300 quand les juifs sont expulsés de France. Rappelons les massacres des juifs à Strasbourg, comme ailleurs, en 1349. Accès à la citoyenneté en 1791. L'Alsace «Judenrein» en 1940. Arrivée des juifs d'Algérie en 1962. Et aujourd'hui ? Doris Engel propose quelques réflexions personnelles et issues d'une petite enquête dans son entourage.

Photographie de la communauté juive aujourd'hui

Cette communauté, qui compte environs 15 000 personnes, vivant dans les grandes villes (Strasbourg essentiellement, Colmar, Mulhouse), a trois origines :

- les « vrais » juifs alsaciens, dont la présence est attestée depuis 1250. Expulsés des villes après la peste de 1349, ils ont vécu plusieurs siècles dans des villages, donnant au judaïsme alsacien sa spécificité. Après la Révolution et l'obtention de la citoyenneté, ils retournent dans les villes.
- les juifs d'Europe de l'Est, venus entre les deux guerres, fuyant la misère et les pogromes (pas très nombreux en Alsace)
- les juifs du Maghreb, les séfarades : 2000 juifs algériens de nationalité française arrivés en 1962 dans l'urgence, puis des Marocains et des Tunisiens.

Ces trois communautés connaissent de nombreux mariages « mixtes » (et des mariages avec des non-juifs aussi), mais gardent des traits spécifiques. C'est une population qui bouge beaucoup : départs vers Paris, Israël, les USA, le Canada, arrivées de familles avec jeunes enfants qui apprécient la qualité de la vie ici : logements abordables, distances courtes (le shabat, on marche) et vie juive intense.

Le poids de l'histoire

La guerre de 1939-45 avec la Shoah a laissé un profond traumatisme, sensible encore aujourd'hui. Les juifs ont le sentiment qu'ils ne peuvent être en sécurité nulle part de façon définitive, qu'ils peuvent être amenés à quitter un jour leur pays. Evacués ou chassés d'Alsace, les juifs ont vécu la guerre dans d'autres régions, d'où certains ont été déportés et assassinés. Ceux qui sont revenus ont eu souvent du mal à récupérer leurs logements et leurs biens, ce qui a donné lieu à de multiples anecdotes tragi-comiques (voir *Redde m'r nimm devon* de Germain Muller).

Les synagogues de Niederbronn-Les-Bains et Bouxwiller.

Les juifs du Maghreb ont aussi connu le déracinement. Par ailleurs, comme tous les juifs dans le monde, ils ont un très fort attachement à Israël, ils sont nombreux à faire leur « alya », en particulier les jeunes, qui vont faire une année d'étude en Israël après le bac et s'y installent parfois, et les retraités, qui vont rejoindre leurs enfants et petits-enfants.

La question de la religion

Peut-être à cause du régime concordataire, les juifs ont le sentiment que le judaïsme est mieux connu, mieux accepté qu'ailleurs.

« *Ici, les gens savent ce qu'est un juif, ils ne le mettent pas tout de suite en rapport avec Israël et les Palestiniens. Peut-être parce que l'Alsace a toujours été prise entre la France et l'Allemagne, peut-être parce qu'il y avait des protestants et des catholiques, on comprend que tout le monde ne peut pas être pareil, il y a une grande tolérance, une acceptation de la différence. On accepte par exemple que les juifs ne mangent pas comme les autres, ce qui est très mal vu ailleurs en France. La laïcité ici, ce n'est pas l'exclusion des religions, c'est leur co-existence*». «*Les cours de religion à l'école, c'est une bonne chose, il faudrait que cela existe partout*».

À Strasbourg, la communauté est connue pour sa pratique religieuse et la force des études juives.

L'attachement au patrimoine rural

Les juifs alsaciens de souche n'oublient pas leurs racines villageoises.

« *J'aime bien voir les vaches, les champs. Mon grand-père avait un cheval.*

«Inauguration d'une synagogue en Alsace» (1828), attribué à Georg Emanuel Opiz.
The Jewish Museum (New York).

Je ne parle pas l'alsacien, mais je le comprends, mes parents parlaient alsacien quand ils voulaient nous cacher quelque chose.»

Il n'y a pratiquement plus un seul juif qui vive dans un village, ce qui rend très difficile l'entretien des synagogues, des cimetières et des bains rituels. Le Consistoire ne peut y faire face et l'implication d'autres institutions est nécessaire.

Les juifs sont très conscients de la valeur de leur patrimoine et le défendent. L'association Bnai-Brith a créé la Journée de la Culture Juive, le premier dimanche de septembre, qui s'est répandu dans toute l'Europe. À Bouxwiller, la synagogue a été transformée en musée, des concerts y sont organisés.

Les juifs sont très heureux du soutien apporté par leurs amis non-juifs, eux aussi intéressés par ce patrimoine unique.

La société d'histoire des Israélites d'Alsace et de Lorraine tient chaque année un colloque faisant l'objet d'une publication.

Français ou Alsacien ?

Beaucoup de juifs alsaciens se sentent français avant de se sentir alsacien : la France leur a accordé la citoyenneté en 1791, ils ont servi dans l'armée française en 39-45, ont passé la guerre hors d'Alsace, les enfants nés entre 1920 et 1936 ont été scolarisés en français.

Le lien avec l'Alsace reste parfois la cuisine.

« *Mes parents sont de vrais juifs alsaciens, tous les deux, depuis des générations. Je me sens français avant tout, mon père était dans l'armée française, il a passé cinq ans dans un stalag. Mais j'aime bien le kugel aux poires, avec de la graisse de rognon, comme ma mère le faisait* ».

Les juifs d'Europe de l'Est, qui parlaient le yiddish, se sont sentis à l'aise dans une région où on parle un dialecte germanique. Encore aujourd'hui, on peut remarquer que le yiddish ne fait pas peur aux Alsaciens, leur oreille accepte d'entendre une langue qui ressemble à l'allemand ou à l'alsacien, mais qui est autre.

Les spectacles où l'on entend parler ou chanter en yiddish ont beaucoup de succès. Le yiddish a été reconnu «langue régionale» et intégré dans les réunions concernant ce sujet.

Et les séfarades ?

Les séfarades, les juifs du Maghreb, sont arrivés à Strasbourg un peu par hasard... « *Ce que j'apprécie en Alsace, c'est que les gens sont honnêtes. Les artisans tiennent parole, même s'ils ne travaillent pas très vite. Et puis ce sont des amis fidèles. Ce n'est pas comme dans le Sud, où on se tutoie et on se tape dans le dos et puis c'est tout. Ici, les gens sont plus réservés, ils mettent du temps à vous connaître, à vous inviter chez eux, mais après, c'est pour la vie* ».

Quelques positions originales

« *Je ne me sens pas alsacien, je me sens strasbourgeois : Strasbourg est une ville de gauche dans une région de droite, une ville ouverte, cosmopolite dans une région xénophobe (sic)* ». « *Quand je dis que je viens d'Alsace, on me demande si je parle alsacien, si je mange de la choucroute...mais je ne me reconnais pas du tout dans ce tableau* ».

Et la grande région ?

Comme tout le monde, les juifs alsaciens jugent ce découpage absurde. De plus, le judaïsme alsacien va se diluer dans la grande région : il y a peu de juifs en Lorraine, quasiment pas en Champagne-Ardenne. Cependant, ce sujet ne semble pas les passionner, sauf ceux qui sont directement concernés par leur profession.

DORIS ENGEL

Peut-être à cause du régime concordataire, les juifs ont le sentiment que le judaïsme est mieux connu, mieux accepté qu'ailleurs.

Pour un Islam d'Alsace ?

S'il existe bien un catholicisme d'Alsace, un protestantisme d'Alsace, des traditions judéo-alsaciennes, etc., pourquoi une forme alsacienne de tradition musulmane ne pourrait-elle, ne devrait-elle pas émerger ? Ce que l'on veut pour soi ne se justifie moralement que si on le permet aussi aux autres !

La grande mosquée de Strasbourg, ouverte au culte depuis 2011.

La diversité est inscrite dans l'avenir alsacien. Nous sommes amenés volens nolens à la reconnaître et à la respecter. La reconnaissance de la diversité nous invite à penser les appartenances multiples. Cela implique d'inscrire la diversité dans les principes fondamentaux de liberté, de justice et de solidarité, c'est-à-dire dans la loi fondamentale. Une fois ce socle commun admis et partagé, rien ne doit s'opposer à la reconnaissance et à la gestion de la diversité. Cela vaut aussi pour les communautés musulmanes d'Alsace.

«Culte non reconnu» ?

À l'égard de l'islam, on utilise à tort la formule de «culte non reconnu». Mais le culte musulman bénéficie déjà des particularités alsaciennes et mosellanes : il peut, comme tout autre culte, recevoir des subventions publiques, comme cela a été le cas pour la construction de mosquées ; il peut bénéficier de cimetières confessionnels, comme c'est le cas à Strasbourg et s'il n'y pas de cours de religion musulmane à l'école, ce n'est pas parce que la loi locale l'interdirait.

Les instances représentatives du culte musulman dans notre région sont bien intégrées dans le dialogue interreligieux et entretiennent de bonnes relations avec les responsables des autres cultes. Une écoute mutuelle existe au niveau des institutions, mais aussi des communautés. Ce ne sont pas les responsables religieux musulmans qui accusent le droit local de discrimination, mais les laïcistes français. Les responsables religieux musulmans alsaciens comprennent mieux que ces derniers la dimension culturelle de la religion et donc la prégnance du christianisme en Alsace. Ce n'est pas de leur faute si les Alsaciens d'aujourd'hui perdent leurs traditions religieuses.

Une faculté de théologie musulmane

Inspiré par le statut local, des propositions ont été faites à plusieurs reprises dans le sens de la création d'une faculté de théologie musulmane dans le cadre de l'université de Strasbourg, à l'image de celles qui existent pour la théologie catholique et protestante. Ces idées ont été reprises par le Président de la Région (*voir DNA du 21 mars 2015*). Le sujet est complexe, mais ce sont les réticences juridiques qui sont les moins convaincantes : c'est un aspect bien étriqué de la laïcité que de refuser une approche universitaire et scientifique de l'islam. D'ores et déjà existent à l'Université de Strasbourg des masters d'«islamologie», permettant d'acquérir «*des connaissances de la religion, de la pensée et de la société musulmanes, ainsi que du droit musulman, dans une perspective historico-critique et comparative*». Il faudrait, à l'image de ce qui se fait en Allemagne où la théologie musulmane est présente dans cinq universités (publiques), aller encore plus loin.

Les Alsaciennes et les Alsaciens qui militent pour la reconnaissance de la diversité alsacienne selon le principe de l'union dans la diversité ne peuvent que s'associer à cette démarche. Nous connaissons les bénéfices pour la région comme pour les cultes concernés de l'existence de facultés de théologie catholique et protestante. Un département de théologie musulmane pour la formation des responsables religieux, des formateurs et des enseignants pourrait constituer un facteur de reconnaissance et de gestion d'un islam d'Alsace.

PIERRE KLEIN

HOMMAGE À UN PRÉCURSEUR

Salut à Jean Dentinger

Jean Dentinger nous a quittés en 1993 à l'âge de 56 ans. Il venait de publier « Es lebe das Leben/Vive la vie ». Le Centre culturel alsacien lui a rendu un hommage vibrant en novembre mais un hommage encore plus grand lui était dû de son vivant, qu'il n'aura pas eu sauf de la part de quelques proches et de ses amis de la Foire écobio de Rouffach dont il était l'un des fidèles soutiens. Armand Peter rappelle son itinéraire.

Je lis et relis ses œuvres, j'y découvre à chaque fois de nouvelles merveilles. Oui Jean était un auteur-compositeur-interprète exceptionnel, grand historien de la littérature, poète et illustrateur dans toutes nos langues – dialecte, français et allemand – et dans toutes les couleurs, humaniste et même philosophe que l'Alsace n'a pas su reconnaître.

Jean Dentinger a étudié la chimie à Strasbourg, la littérature allemande à Munich et à Fribourg, la musicologie à Bâle. Il est traducteur scientifique à Bâle de 1966 à 1972, métier qu'il abandonnera, ne supportant plus l'industrie chimique et ses pollutions, pour se consacrer presque entièrement à ses muses – la chanson, l'histoire littéraire, la poésie et le monde des légendes, l'iconographie ancienne, la photographie, l'illustration… et la course à pied – avec un talent étonnant.

Pionnier du mouvement culturel et écologique dans les années 1970, il a publié un grand nombre d'ouvrages et de disques dont le premier disque en 1971 de la nouvelle chanson alsacienne « *e Strosburjer Spatz macht Protescht* » signé Jaan Delsdorf. Il a participé à plusieurs revues dont *Elsa* avec Bernard Wittmann en 1969 sous le nom de Hans Jaan et à *Budderflade* de 1975 à 1980 puis à la revue *Land un Sproch*. Il est aussi l'auteur avec Dany Schlosser du film « *D'Erbschaft* » en 1980.

J'aimerais rappeler combien Jean était un homme de passion, fou de l'Alsace, de son histoire, de sa poésie, de ses paysages. Grand connaisseur de ses traditions grâce à Joseph Lefftz qu'il nous a appris à aimer, grand découvreur du poète-vigneron Gaston Peter qu'il illustra et édita.

Il était aussi l'un des précurseurs du mouvement écologique par ses écrits dont le célèbre *Das grüne Buch* paru en 1975 et surtout par son vécu quotidien à travers l'expérience de la maladie et de sa rupture avec la médecine officielle.

Mais Jean a surtout chanté « *Es lebe das Leben* », il a chanté avec humour sa joie de vivre, il a chanté, illustré, écrit l'amour, le *Minnesang*, l'amour courtois du *Mittelalter* alsacien. Il a célébré la beauté, le corps, la femme, idéalisé la femme source de toute beauté et de toute vie. L'Alsace pour lui devait certainement ressembler à cet idéal féminin de joie et de renaissance, sans doute introuvable…

Pour les jeunes militants culturels des années 1970, Jean était comme un grand frère, toujours là, toujours absent, ailleurs, souvent seul, solitaire. Il débarquait soudain avec un petit chef d'œuvre, ô surprise, puis partait vite, *e Sack in jedere Hand*, courant d'un libraire à l'autre quand il diffusait ses livres… Grâce à Jean, nous avons retrouvé notre passé littéraire – je pense tout particulièrement à ce petit monument *Dichter und Denker des Elsass* qui date de 1971 –, nous y avons fait notre apprentissage de la littérature alsacienne et nos retrouvailles avec la langue allemande que nous avions délaissée.

J'aimerais le comparer à Fonse de l'écrivain André Weckmann, ce personnage fictif qui est le double du jeune héros qui s'appelle René, à la fois contestataire et ange gardien qui crient leur colère : *Ja muesch denn dü, nundebickel, immer eber han wu d'r sat was de ze mache hesch ?*

Comme Fonse qui s'est tué en tombant de la cathédrale, suicide ou accident ?, Jean s'est lancé du haut de ce monstre minéral de grès rose, mais à la différence de Fonse, Jean est entré dans la légende alsacienne car Jean en chute a été saisi par les anges du Grand pilier qui l'ont posé à côté du Rohraff. Et Jean trône aujourd'hui parmi ses amis *Minnesänger* de la Cathédrale et fait danser une ronde de vierges sages et de vierges folles. Et parfois par nuit noire, quand pleure le vent à travers les déchirures de la pierre en dentelle, on peut entendre quelques éclats de rire : c'est Jean Dentinger avec Reinmar von Haguenau, Walther von der Vogelweide et Ulrich von Gutenburg qui chantent du haut de la Kanzell :

Was soll ich do mache ? bin zuem Herrgott gange,
därf i s Maidel lieb han, därf i s Maidel lieb han ?
Ei natirli, saat er un het glacht,
waije m Bue haw i jo s Maidelgmacht…

ARMAND PETER

HUMEUR

Zehnerglock

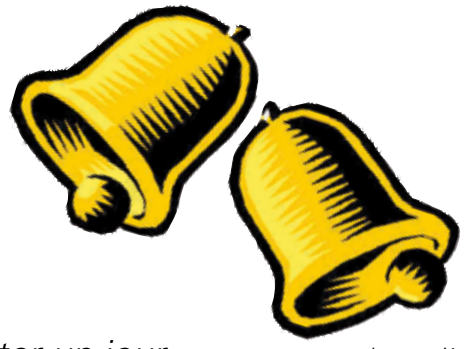

Armand Peter, l'éditeur qui rêve d'éditer un jour un livre de cuisine alsacienne, nous propose ce petit dialogue sur Noël en hommage à Eugène Philipps et à René Nicolas Ehni parce qu'ils n'auront jamais le Grand Bretzel d'Or.

La tradition ressemble au folklore et c'est bon pour le tourisme. Ah le bon vieux temps ! C'est comme la Zehnerglock, ce carillon de cloches joyeuses à dix heures du soir à la Cathédrale de Strasbourg. J'aime bien la Zehnerglock car c'est une vieille tradition.

Vous aimez donc les vieilleries ?
Halte, j'aime la tradition et ce n'est pas ringard du tout. J'ai appris que folklore vient de Volkslehre – leçon, enseignement par le peuple – et que le tourisme est créateur d'emplois à 35 heures. Je veux bien le croire même si je n'aime pas le Noël de …

La tradition est souvent confondue avec un ancien art de vivre paysan.
Oui et je le regrette car le bon vieux temps n'était pas si rose que ça. Je déplore qu'on ne s'intéresse pas plus aux traditions urbaines et industrielles à l'exemple de l'Écomusée du Creusot. Son homologue à Ungersheim, cette extraordinaire mémoire vivante du monde rural disparu mise en scène par Marc Grodwohl, devait étendre ses activités aux mines de potasse, c'était là une idée formidable mais comme on ne pouvait pas accrocher des jardinières de géranium aux carreaux de la mine, on a jeté le beau projet et profité pour vider l'ancien directeur.

Donc vous n'aimez pas la «Capitale de Noël»?
Je réponds oui car c'est l'exemple même d'une belle tradition religieuse et familiale récupérée à des fins mercantiles sans création d'emplois durables (je sais, les hôteliers et bistrotiers sont contents). Mais quand on exploite le regard lumineux d'un enfant, je suis traditionaliste et je crie aux marchands du temple «bas les pattes!». Pourra-t-on un jour imaginer «un rêve d'enfant» qui ne soit ni Disneyland ni *Bombomstand*? Le mieux, ne faites rien ou le moins possible et de grâce préservez des espaces de silence autour de la Cathédrale et du Temple neuf. Pour rattraper le manque à gagner, rajoutons la citrouille (c'est déjà fait) et l'œuf de Pâques. Après le plus grand sapin, Strasbourg aurait la plus grande… omelette. Ah sainte Lucie, éclaire-nous !

Elle sert à quoi la tradition ?
À réfléchir et à faire le grand ménage. J'aimerais citer deux exemples.
Le premier est lié au patrimoine linguistique. Menant dans les années 1980 un collectage de comptines dialectales, nous avons découvert une merveilleuse culture enfantine qui renfermait aussi quelques textes racistes, sexistes, antisémites que nous n'avons, bien sûr, pas retenus. Mais l'important n'était-il pas d'abord de reconnaître leur insupportable présence avant de vouloir l'extirper ? L'autre exemple touche à l'histoire, je veux parler des petits musées locaux. Après les zones piétonnes rurales, voilà que chaque bourgade ouvre son petit musée qui exposera le plus souvent un fourre-tout hétéroclite avec l'incontournable collection d'arts et traditions populaires du lieu. À Bergheim, la société d'histoire locale, placée devant cette alternative, a innové en présentant un pan de son histoire peu connu et occulté, celui des procès de sorcellerie qui y sont jugés aux XVIe et XVIIe siècles. La tradition d'intolérance qu'illustrent ces procès mérite qu'on lui torde le cou mais la meilleure façon de procéder, n'est-elle pas de l'étudier, d'analyser ses mécanismes, de saisir ses multiples facettes à travers la rumeur, le bouc émissaire et ceux qu'elle rejette : la sorcière, la femme puis le juif, le marginal, le musulman, le ziginer, l'étranger… ? et de l'enseigner !

Que faut-il faire des Turcs et des étrangers qui vivent ici avec leurs traditions peu chrétiennes ?
Il faut les épouser mais pas trop vite sinon qui achèterait nos vieilles masures au prix fort et qui résisterait à l'invasion du Macdo? C'est donc un problème complexe. Ceux qui les rejettent sont des «pauv'types» sans foi ni culture ni tradition qui se raccrochent à une identité fondée sur la peur. L'ouverture à l'autre sera d'autant plus facile que celui qui accueille se sentira bien dans ses baskets, fort de ses repères, de son histoire, de sa différence…
Pour aller plus vite, donnons-leur le droit de vote ! Et vive le service national obligatoire afin d'y apprendre à faire son lit, à lire et à écrire et à manger ensemble.

Et si une tradition ne se transmet plus naturellement ?
Je réponds : foutez-lui la paix !
À moins de s'en servir comme source d'inspiration qui ouvrira, grâce à un regard critique, à une nouvelle création. J'ai déjà cité l'exemple des comptines dialectales : ce collectage, nous l'avons enrichi en lançant un appel aux créateurs d'aujourd'hui afin qu'ils composent un matériau moderne pour la petite enfance, que nous avons mélangé de façon anonyme, à l'ancien. La culture du passé sert le présent.

On voit bien que vous aimez la vieille langue perdue ?
On a raison de se battre pour perpétuer son patrimoine linguistique. Autrefois le traditionnel Roger Siffer voulait faire du cinéma Scala à Strasbourg, acheté par la Ville, un Aldersheim pour sauvegarder toutes nos macédoines linguistiques. Ce projet est repris par son ami Schlag, éminence alsacienne de Monsieur le Maire, sous la forme d'un centre ouvert à toutes les cultures immigrées y compris celle des autochtones alsaciens, sans doute pour nous apprendre à nous aimer les uns les autres.
Je dis que toutes les cultures

immigrées ici en Alsace ont le droit de préserver leur originalité et leur différence sans qu'on les enferme dans un supermarché des cultures exotiques, ce qui est aussi vrai pour la vieille culture en perdition de nous autres indigènes qui a besoin d'une image et d'une voix fortes et visibles.
L'intolérance et le repli identitaire sont chez nos chers élus et gouvernants qui refusent aux enfants en Alsace l'accès à un enseignement généralisé de la culture et de la langue ex-régionale, le dialecte et l'allemand.
Moi je m'exile dans les Ardennes car cette belle musique qui exprime mon intimité me rappelle trop nos démissions, nos faiblesses, notre péché de n'avoir pas su transmettre ni résister.

Il est l'heure de…
Ah oui la cloche de dix heures ! Je sais maintenant qu'elle sonnait au Moyen Âge germanique le départ des étrangers et des juifs forcés d'aller passer la nuit à Bischheim. Faut-il pour autant la remplacer par le glas ou l'avancer de quelques minutes ? Ah ciel ! La *Zehnerglock* nous invite tous les jours à dénoncer *l'horrrible* tradition et nous rappelle notre devoir de bon patriote : tous les soirs à dix heures tu crieras (trois fois) « *Ô sainte Acal, merci de m'apprendre la tolérance !* »
Enfin je peux avouer ma passion pour la *Zehnerglock* parce que j'aime éperdument les belles cloches.

EXPOSITION

Prochainement le Centre culturel alsacien propose une exposition de peintures de Lionel Picker, sur le thème « *Fidélité et fourvoiement* », des œuvres inspirées de la bible.

Du 1er au 31 mars 2016, tous les jours de 15 h à 18 h, sauf le dimanche.

Judith et Holopherne (détail).

DISPARITIONS

Adieux à Walter Mossmann

«… d naacht dunkt ehri
wäsch ens
oowerot
em frendschaftshüs brannt
e fir
mer senge
fer dass es net
verlescht »

André Weckmann in *Die Fahrt nach Wyhl* (1977)

Walter Mossmann à Marckolsheim en 1974. (DR)

Le chanteur et écrivain badois Walter Mossmann est mort à Breisach en mai 2015 à l'âge de 73 ans. Né à Karlsruhe, il vivait à Freiburg depuis 1951. Il avait fait des études de sciences politiques et de sociologie à Freiburg, Tübingen et Hamburg et était actif dans le mouvement étudiant des années 1970.

Walter était l'un des grands militants anti-nucléaires et chef de file en 1974 de l'opposition aux Chemische Werke München à Marckolsheim en Alsace et des centrales nucléaires à Wyhl, dans le Kaiserstuhl et à Gorleben. Musicien et chanteur engagé de la gauche radicale, proche de Brassens et de Biermann, il menait ses combats avec ses chansons de lutte et ses ballades. Il sera par la suite journaliste à la radio, en conflit avec les orientations très droitistes du SDR, puis auteur et critique dans la *Badische Zeitung*. Depuis l'indépendance de l'Ukraine, il se rendait régulièrement à Kiev pour soutenir les écrivains et poètes ukrainiens. Les militants culturels et écologistes alsaciens saluent un ami très cher. **ARMAND PETER**

Peter Gabriel ist nicht mehr (1933-2015)

Er wurde im Bitscherland geboren, studierte an der École Normale Supérieure (rue d'Ulm) und hat die Agrégation in Mathematik glänzend bestanden. Dann arbeitete er am CNRS und schrieb seine Doktorarbeit in Paris. Er unterrichte an den Universitäten Straßburg, Metz, Bonn und Zürich. Er war zu dem Präsident der Schweizer Mathematik-Gesellschaft.

1968 gründete er den René Schickele Kreis mit 14 Mitbegründern. Mit ihnen brachte er die 1. Broschüre des Vereins « *Notre Avenir est bilingue – Zweisprachig – Unsere Zukunft* » heraus, die eine Auflage von 25000 Exemplaren erreichte. Dort schrieb er u.a. : « *Nur die Achtung unserer Persönlichkeit kann zum gemeinsamen Wohl beitragen. Lasst uns die Risse beseitigen, die ein undemokratischer Kleinbürgergeist (in Sache Sprache) verursacht hat…* »
Er war leidenschaftlich überzeugt, dass die deutschfranzösische Zweisprachigkeit die angestammte Sprache im Elsass und in Deutsch-Lothringen retten könnte. Er setzte sich unermüdlich für dieses Ziel ein.

Mit Philippe Mouraux rief er den Verein « *Culture et Bilinguisme de Lorraine-Zweisprachig: Unsere Zukunft* » ins Leben und war sein aktiver Generalsekretär und großzügiger Spender. Er kämpfte für Sprache und Kultur an mehreren Fronten. Er durchreiste sein geliebtes Lothringen um Sagen, Legenden, Lieder und Gebräuche bei älteren Leuten mündlich zu sammeln, um sie für die Nachwelt als Buch und CD zu erhalten.

Er war zäh, schlagfertig und unerschütterlich. Er weist uns den Weg. Wir werden seiner gedenken.
FRANÇOIS SCHAFFNER

« Liechtunge »

Jean-Christophe Meyer

Markus Manfred Jung

*Um Licht geht es den beiden Autoren der Lyrikbände «Schluchten von Licht» und «Liechtunge / Clairières». Der eine, **Markus Manfred Jung**, schreibt am rechtsrheinischen Ufer, im badischen Schwarzwald, der andere, **Jean-Christophe Meyer**, lebt auf der gegenüberliegenden Rheinseite im elsässischen Saint-Louis.*

*« **rosendünen / schluchten von licht / wind / windwindwind / lichtzuckerstrand / nieselgischt / lichtschlucker...** »*

Den hochdeutschen Gedichten Markus Manfred Jungs, denen teils eine alemannische Fassung beigesellt wird, stehen die Aquarelle seiner Lebengfährtin Bettina Bohn gegenüber. Das Thema der Jungschen Gedichte ist die Liebe zum Licht, zur Natur. Ist die Liebe schlechthin. M.M. Jung schreibt einen bewusst kargen eliptischen Stil, wobei jedes Wort in seinen verschiedenen Bedeutungen ausgelotet wird.

Der 1978 in Blienschwiller geborene Journalist Jean-Christophe Meyer, der seinem Großvater, dem deutschprachigen Dichter Paul Georges Koch in der zweisprachigen Anthologie « Im Kreuzfeuer zweier Kulturen » ein Denkmal setzte, hatte Lyrik in französischer Sprache veröffentlicht, bevor er im Frühjahr 2015 mit Dialektgedichten an die Öffentlichkeit trat.

Wie er in einem Interview sagte, begann er schon vor 15 Jahren im Dialekt zu schreiben, den er wie Adrien Finck als seine eigentliche Dichtersprache, als seine « langue de plaisir » empfindet. Jean-Christophe Meyer hat sich eine ureigene dialektale Dichtersprache gezimmert, die erfrischend neu und unverbraucht wirkt. Unbefangen übernimmt er hochdeutsche Ausdrücke und verelsässert sie. Und da sind aus Elementen der Hochsprache zusammengesetzte Wortgebilde wie « Lichtkupfergießerei », « Gedächtnistrümmerfeld » oder « Vollandungsaposchtel » Seine Sprache ist oft kantig, wirkt manchmal holprig, doch klingt immer authentisch. André Weckmann hätte seine Freude daran gehabt. Jean-Christophe Meyers oft düster ausgemalte Besorgnis um den Erhalt, das Überleben seiner « Liebessprache » macht im Schlussgedicht dem « Prinzip Hoffnung » Platz:

*« **... d'Sproch d'àlt / isch so jùng wie nie / se labt ù schnüft ù beebt / will ùnser Kind se singt / äu im wisse Schnee** ».*

- Bettina Bohn / Markus Manfred Jung :
« Schluchten von Licht », Drey-Verlag, 2015
- Jean-Christophe Meyer :
« Liechtunge / Clairières », Éditions du Tourneciel, 2015

EMMA GUNTZ

M'R BRÜCHE EJCH

- Pour **promouvoir notre langue** et notre culture régionale,
- Pour **soutenir l'enseignement** bilingue français-allemand,
- Pour **faire connaître notre histoire**, notre littérature, nos traditions,
- Pour **développer la coopération** au sein du Rhin supérieur,

JE SOUTIENS L'ASSOCIATION CULTURE ET BILINGUISME D'ALSACE ET DE MOSELLE-RENÉ SCHICKELE GESELLSCHAFT :

- ❑ j'**adhère** à l'association et je verse ma cotisation (30 euros)
- ❑ je m'**abonne** à la revue *Land un Sproch* (4 numéros par an : 18 euros - Hors France : 21 euros)
- ❑ je **fais un don** (déductible de l'impôt sur le revenu à raison de 66 % de son montant)
- ❑ je **participe à l'activité** de l'association (précisez vos disponibilités).

Crédit Mutuel Cronenbourg **IBAN** FR76 1027 8010 0200 0206 5270 138 ▪ **BIC** CMCIFR2A
Volksbank Bühl eG Deutschland **IBAN :** DE39662914000005134714 ▪ **BIC :** GENODE61BHL

(n'oubliez pas d'indiquer votre nom et l'objet de votre virement)

AMIS LECTEURS, DONNEZ NOUS VOTRE AVIS

La rédaction de *Land un Sproch* aimerait alimenter une rubrique "Courrier des lecteurs".
Faites nous connaitre vos réflexions par courrier postal ou électronique.
5 boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg • **email : elsassbi@gmail.com**

GESCHICHTE DES ELSASS. DER ELSÄSSISCHE STANDPUNKT

Franzi Waag

Das Buch ist die deutsche Fassung eines historischen Handbuches, das in der französischen Fassung viel Erfolg hat. Es gibt einem kursiven Überblick der Geschichte des Landes, unkonventionell und aus der Sicht eines jungen Historikers. Eines der Ziele besteht, darin diese Geschichte den badischen und schweizerischen Nachbarn bekannt zu machen. Das Buch wird mit verschiedenen Anlagen bereichert. ◗

Ed. Yoran • 12 €

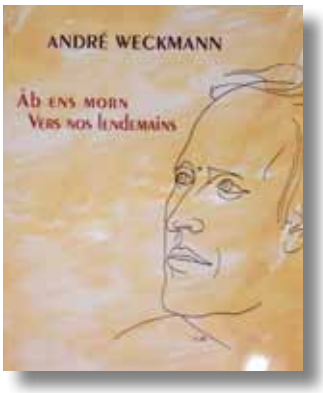

AB ENS MORN / VERS NOS LENDEMAINS

André Weckmann

Un grand livre réalisé sous la direction d'Armand Peter en hommage à André Weckmann, Elsasser, poète et écrivain, pédagogue, passeur de frontières. L'ouvrage en français, allemand et dialecte comprend de nombreux poèmes, des extraits de textes, certains inédits, des commentaires et des témoignages ainsi qu'un grand nombre d'illustrations et de photos.

Avec la collaboration d'Eugène Philipps, de Peter André Bloch, de Günter Scholdt, d'Emma Guntz, d'Antoine Wicker et de Charles Fichter et la contribution d'Adrien Finck, de Frédérique Laurent, de Marc Chaudeur et de Jean-Paul Sorg ainsi que le témoignage de Charles Schlosser, de François Schaffner, d'Aline Martin, d'Andrée Weckmann, François et Caty Weckmann. Les illustrations et les photos sont de Camille Claus, de Raymond Piela, de Pierre Guntz, de Roland Peuckert, de Pierre Vella et d'Alain Barrère. ◗ *256 pages, éditions bf • 26 €*

UNE NOUVELLE POLITIQUE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE POUR L'ALSACE

A l'occasion des assises régionales pour la langue et la culture d'Alsace, les plus importantes associations de promotion de la langue régionale se sont regroupées dans une fédération et ont défini un programme commun d'action pour notre langue et notre culture. Ce programme constitue la meilleure référence quant aux actions souhaitables et réalisables pour revitaliser notre langue et notre culture en Alsace. ◗

Fédération Alsace bilingue - Verband zweisprachiges Elsass • 9 €

AUX SOURCES DE L'AUTONOMISME ALSACIEN-MOSELLAN 1871-1945

Michel Krempper

Une période occultée dans l'histoire de l'Alsace-Moselle, racontée dans un style vivant qu'on lit comme un roman aux divers rebondissements. Un ouvrage documenté qui rétablit la réalité des faits pour dissiper le brouillard de calomnies développé après 1945. ◗ *Ed. Yoran • 20 €*

HISTOIRE DE LA LANGUE RÉGIONALE D'ALSACE

François Schaffner, Robert Greib, Jean-Michel Niedermeyer

L'ouvrage témoigne d'un héritage plus que millénaire, ayant développé les multiples parlers rhénans, dont ceux présents en Alsace, et l'allemand standard, leur forme de référence, orale, écrite et littéraire. Richement illustré, il conte l'aventure de cette langue des origines à nos jours. ◗

Préface du Pr Bernard Vogler, participation du Pr. Frédéric Hartweg CRDP-CANOPE / SALDE, 2013 • 210 pages • 24 €

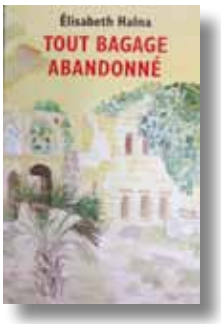

TOUT BAGAGE ABANDONNÉ

Elisabeth Halna

De «petits récits d'une grande beauté» qui font vivre des personnages à la troisième personne. Le lecteur voit grandir une petite fille en Côte-d'Ivoire, au temps des colonies, ou revenir une jeune femme en Alsace, où elle se fait traiter de « *Hargloffena* ». Des vies où se mêlent celles des Noirs, des Blancs, des Métisses et parmi eux les Alsaciens. «*T'es alsacienne, t'es boche et les Boches sont nos ennemis*», résument les camarades à l'école. Une lecture salutaire en des temps troublés où tout ce qui fait notre région semble devoir s'estomper. ◗ *éditions bf, 150 p, 13 €*

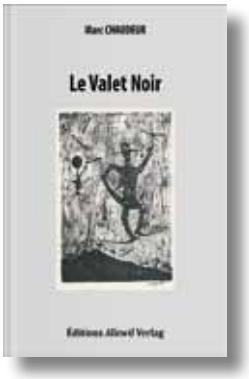

LE VALET NOIR

Marc Chaudeur

La littérature alsacienne, c'est un ensemble dont l'ouvrage montre la cohérence, qui éclate surtout dans la période 1890-1965. Cette cohérence traverse trois idiomes. Elle se révèle de manière très privilégiée dans des textes inconnus, méconnus, adroitement caviardés naguère ou ingénieusement oubliés, dans l'expression littéraire d'une tristesse secrète ou radieuse. Et cela dans des genres littéraires qui vont du roman « épicurien » à la tragédie en passant par l'élégie. ◗

ed. Allewill Verlag • 15 €

JUILLET 1914, UNE VISITE DE TROP
Pierre Ederlé

La guerre de 1914-1918, la Grande Guerre, ou plutôt la Grande Boucherie, n'était pas une fatalité. Une visite, en juillet 1914, après l'attentat de Sarajevo, du président de la République française, Raymond Poincaré, chez le tsar à Saint-Pétersbourg fut probablement fatale à la paix. Par des textes courts combinés à des illustrations percutantes, l'auteur vous fait vivre cet enchaînement fatidique et imagine un scénario qui aurait pu sauver la paix. ◗ *Ed. Allewill • 76 p., 9,50 €*

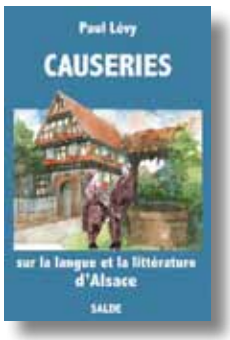

CAUSERIES SUR LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE D'ALSACE
Paul Lévy

Paul Lévy a construit une oeuvre remarquable en faveur de la langue régionale d'Alsace (allemand dialectal et standard). Ces « Causeries sur la langue et la littérature d'Alsace » sont la traduction des « Plaudereien über elsässische Sprache und Kultur » d'une quinzaine de minutes chacune qui ont été diffusées sur Radio-Strasbourg en 1929. Elles abordaient non sans humour beaucoup de sujets, notamment la toponymie et les patronymes.... ◗ *Ed. Salde* • 16 €

PETITE SUITE MARINE
Sido Gall

J'ai d'abord pensé ne réunir que les textes qui évoquent l'Océan extérieur à nous. Et puis, petit à petit, s'est imposé à moi la conscience de notre océan intérieur, de la manière dont il nous habite, nous squatte, capte nos sensations, habite nos rêves, finalement parle en nous et, de toutes ses humeurs, fait de nous peut-être des océaniens. ◗ *Ed. Allewill • 80 p., 8.50 €*

G'SCHICHTLE UN GEDICHTLE (audio)
Peter Scholler

À la manière de La Fontaine, Peter Scholler nous livre ses fables en dialecte alsacien. Elles raviront petits et grands. Ces fables devraient séduire les plus jeunes, à qui on les lira ou on les fera écouter et enchanter l'imaginaire des plus âgés. ◗ *Ed. Salde Livre* + CD, *15 €*

ÌRJENDS, ZWÌSCHE GESCHT ÙN MORJE ÌRJENDWÀNNN ZWISCHE DO ÙN DERT
Yves Rudio

Deux ouvrages comportant chacun trente poèmes en dialecte, avec leur adaptation en allemand standard et leur traduction en français
Mit diesem Gedichtsband möchte der Verfasser auf die Werte und Schwächen der modernen Welt weisen, in der wir leben. ◗
Ed. Salde, illustrations de Raymond Piela • 9 € chacun

E WYHNACHTE IM ELSASS
Jean-Pierre Albrecht

Jean-Pierre Albrecht singt Wihnachte im Elsass: De Adventskranz; Hans Trapp warum bisch so böes; Liewer liewer Nikolaus: Alleluia: Männel uf sinn Schlitte; ,s Chrischtkind; O heiligi Nacht; D'Wyhnachtsbredle; Ich hab e Dannebaam gepflanzt, usw. ◗
CD • 18 €

BEST OF JACOBI
Robert-Frank Jacobi

Le chansonnier nous livre ses meilleures chansons avec en prime un „Hymne à l'Alsace" que lui ont inspirées les récentes manifestations contre la suppression de la Région Alsace. ◗
Rot-wissi-Lieder - Hymne à l'Alsace • 2 CD • 20 €

UNSERE HEIMAT 2016
En passant par l'Alsace et la Moselle

Un calendrier bilingue pour mettre en valeur les magnifiques paysages, les richesses architecturales, culturelles et humaines, ainsi que les trois expressions linguistiques de notre région. Ein Kalender mit Blick auf die Zukunft, auf friedvolles Zusammenleben zwischen den Sprachen und Kulturen. ◗ *9,50 €*

Tous ces ouvrages et CD sont disponibles auprès des éditeurs respectif mais aussi dans notre librairie au Centre Culturel Alsacien, 5 boulevard de la Victoire, du lundi au vendredi de 15 h à 18 h.
elsassbi@gmail.com
Tel : 03 88 36 48 30